



LE CONSEIL RHÉLAN

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

Vendredi 7 juin 2019

10h07 – 13h06

Maison de la Région Grand Est, Strasbourg
(Hémicycle)

Procès-verbal de séance

ORDRE DU JOUR

1. Accueil des participants et approbation de l'ordre du jour
2. Élection de nouveaux membres du bureau
3. Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 3 décembre 2018
4. Prises de position sur les résolutions du Conseil Rhénan du 3 décembre 2018
5. Résolutions sur proposition du bureau

Résolution : « L'intelligence artificielle, l'ambition et le potentiel du Rhin supérieur »

- Jean ROTTNER, Président de la Région Grand Est (vidéo)
- Lilla MERABET, Vice-Présidente à la Région Grand Est pour la compétitivité, l'innovation et le numérique

Résolution : « Adaptation au changement climatique : l'urgence d'une stratégie du Rhin supérieur pour une gestion de l'eau et des milieux favorisant la résilience »

- André BAUMANN, Secrétaire d'État au Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Gestion énergétique du Bade-Wurtemberg
- Gian-Kasper PLATTNER, Directeur de programme de recherche à l'institut fédéral suisse de la recherche pour la Forêt, l'Enneigement et le Paysage

6. Travaux et projets de résolutions des commissions

- 6.1. Commission Économie-Marché du travail-Santé
- 6.2. Commission Agriculture-Environnement-Climat-Énergie

Résolution : « Assurer la protection de la nappe phréatique dans le fossé rhénan »

- Marie-France VALLAT, Conseillère départementale du Haut-Rhin

6.3 Commission Transport-Aménagement du territoire-Entraide en cas de catastrophe

Résolution : « Aménagement de liaisons de transport dans la zone transfrontalière franco-germano-suisse du Rhin supérieur »

Résolution : « Aménagement de liaisons de transport ferroviaires transfrontalières dans l'espace du Rhin supérieur »

6.4. Commission Culture-Jeunesse-Formation-Sport

Résolution : « Obstacles généraux aux événements sportifs transfrontaliers »

Résolution : « Création d'un fonds du sport dans la région du Rhin supérieur destiné aux projets à petit volume financier »

Résolution : « Les Jeux Olympiques de Paris en 2024 »

Résolution : « Perfectionnement du Museums-PASS-Musées »

7. L'avenir de la coopération transfrontalière (Stratégie 2030 - INTERREG VI RMT)

Actualités de la Conférence du Rhin supérieur

- Bärbel SCHÄFER, Présidente du district gouvernemental de Fribourg

8. Actualités sur le travail de la Conférence du Rhin supérieur

Actualités de la Conférence du Rhin supérieur

- Werner SCHREINER, Vice-Président de la Conférence du Rhin supérieur

9. Divers

12h30 – 13h30 : Buffet

PARTICIPANTS

Délégation du Bade-Wurtemberg :

Alexander Becker, Josef Frey, Marion Dammann, Sabine Hartmann-Müller, Martin Horn, Nicole Horstkötter, Toni Huber, Jürgen Keck, Martin Kistler, Rüdiger Klos, Joachim Kößler, Frank Mentrup, Margret Mergen, Reinhold Pix, Gabi Rolland, Barbara Saebel, Robert Schmidt, Alexander Schoch, Christoph Schnaudigel.

Délégation de la Rhénanie-Palatinat :

Matthias Ackermann, Theo Kautzmann, Christine Schneider, Wolfgang Schwarz.

Délégation d'Alsace :

Daniel Adrian, Rémi Bertrand, Etienne Burger, Christian Debeve, Marie-Hélène De Lacoste-Lareymondie, Claudine Ganter (présidente), Marianne Horny-Gonier, Evelyne Isinger, Frédéric Pfliegersdoerffer, Pascale Schmidiger, Marie-France Vallat, Huguette Zeller.

Délégation du Nord-Ouest de la Suisse :

Roland Agustoni, Hans Büttiker, Christoph Hänggi, Andrea Knellwolf, Monika Kornmayer-Hoff, Heinz Lerf, Christian Moesch, Heinrich Überwasser, Daniel Vulliamy, Christian von Wartburg.

Orateurs :

Andre Baumann, Lilla Merabet, Gian-Kasper Plattner, Bärbel Schäfer, Werner Schreiner.

Administration :

Hubert Beeres, Stefan Böhm, Corinne Bourger, Rebecca Braun, Tobias Fahrländer, Lionel Gresse, Patrice Harster, Reinhard Hönle, Lionel Kinderstuth, Stéphanie Lembre, Dominique Lorrette, Frédéric Messinéo, Franck Rotter, Daniel Schäfer, Nicolas Störmer, Oliver Stumpf, Antoine Trotet.

1. Accueil des participants et approbation de l'ordre du jour

Mme Claudine GANTER :

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Rhénan, je vous remercie d'être là, en particulier M. BAUMANN, secrétaire d'État, qui devrait nous rejoindre ; Mme SCHÄFER, Regierungspräsidentin, qui devrait également être des nôtres tout à l'heure ainsi que M. SCHREINER pour la vice-présidence de la Conférence du Rhin supérieur ; je salue également messieurs les maires de Karlsruhe et de Fribourg ainsi que chacun de vous en sa qualité et son grade. Merci beaucoup de votre présence aujourd'hui !

Je suis particulièrement honorée et heureuse, avec mes collègues conseillers régionaux présents dans la salle, de vous recevoir ici à Strasbourg en notre hémicycle pour cette plénière, la plénière précédente datant encore de 2015 sous la présidence de Philippe RICHERT. Notre président, Jean ROTTNER, regrette de ne pas pouvoir être ici aujourd'hui, mais il vous adressera, d'ici quelques instants, un petit message de bienvenue via les écrans.

Je tiens d'abord à vous remercier toutes et tous pour votre présence ici, qui témoigne de notre engagement constant et régulier en faveur de la coopération dans le Rhin supérieur, cet espace transfrontalier commun et partagé, qui nous anime quotidiennement.

Mes remerciements vont également à nos invités et, plus particulièrement, à ma collègue et vice-présidente de la Région Grand Est, Lilla MERABET, à ceux qui vont avoir l'occasion d'intervenir au cours des travaux de la matinée ainsi qu'à tous ceux qui se mobilisent pour la bonne organisation de cette séance : interprètes, fonctionnaires, services de la Région Grand Est et autres administrations. J'associe, de plus, à ces remerciements la Presse et les représentants des médias pour leur présence et la couverture de nos travaux. J'aimerais souligner l'importance des travaux de notre assemblée dont les résolutions donnent des impulsions déterminantes sur des sujets majeurs pour notre territoire partagé.

Les actes politiques engagés ces mois derniers démontrent l'importance du transfrontalier dans notre ADN commun. Par ailleurs, je me félicite tout particulièrement de la mise en place très prochaine d'un secrétariat permanent du Conseil Rhénan dont l'une des missions essentielles sera d'appuyer les travaux de notre instance et de faire mieux connaître la quantité, mais surtout la qualité, du travail fourni par le Conseil Rhénan.

Les défis que nous avons à relever de part et d'autre des frontières requièrent une véritable vision globale commune pour l'avenir. Notre vocation commune passe nécessairement par une approche régionale toujours plus partagée, plus concertée et plus collective. C'est d'ailleurs cette vision qui nous anime ici à la Région Grand Est (et nous l'avons évoquée ce matin au bureau). Je pense notamment à notre récent accord avec les trois Länder allemands concernant l'acquisition de matériel ferroviaire commun, c'est-à-dire de 30 trains pour un montant de 370 millions d'euros pour 9 lignes ferroviaires à horizon 2024. Je me permets de remercier M. SCHREINER qui est l'une des chevilles ouvrières de ce projet, avec bien entendu toi, Evelyne, présente juste en face de moi.

La Région a d'ailleurs participé à plus de 65 projets depuis 2015, ce qui démontre bien l'intérêt que nous portons à cet espace européen voisin et ami, long de 750 km et plus. Aujourd'hui, entre autres, il sera question de coopération à l'échelle de l'espace transfrontalier. C'est un sujet qui nous mobilise fortement ici, à la Région, car nous savons qu'il transformera en profon-

deur l'ensemble de nos sociétés et sur lequel il est indispensable que nous investissions tous ensemble pour avancer groupés.

La problématique du réchauffement climatique et de la défense de l'environnement avec l'urgence à agir de concert, pour qu'ensemble nous soyons plus forts, sera également évoquée.

Soulignons enfin la finalisation de la Stratégie 2030 de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur qui concrétisera nos ambitions. J'en profite aussi pour remercier Mme Bärbel SCHÄFER, Regierungspräsidentin, pour son grand travail de coordination ainsi que le programme INTERREG en cours et les perspectives des prochaines programmations sur lesquelles nous avons encore travaillé avant-hier.

« *Nous ne coalisons pas les États, nous unissons des hommes* ». Au travers de cette citation de Jean Monnet, je souhaite souligner l'engagement qui sous-tend l'engagement européen plus que jamais nécessaire, mais aussi notre engagement à nous. C'est l'une des plus grandes forces du Rhin supérieur : sa dimension transfrontalière et européenne. Cette particularité fait de notre espace de coopération une terre de défis où les frontières ne sont plus des obstacles, mais réellement des opportunités de développement et de co-construction pour nous, mais surtout pour les générations à venir. Je vous propose d'écouter le président Jean ROTTNER.

M. Jean ROTTNER (*Message vidéo*) :

Mesdames et Messieurs, Chers amis, bien que ne pouvant être présent aujourd'hui (et je le regrette vivement), je souhaite vous adresser ces quelques mots et vous souhaiter la bienvenue au siège de la Région Grand Est à Strasbourg pour cette plénière, la première sous la présidence de Claudine GANTER. Tout d'abord, j'aimerais rappeler l'attention toute particulière que je porte aux travaux du Conseil Rhénan, instance essentielle pour la coopération dans le Rhin supérieur ; lieu de rencontre, d'échange, de discussion, de construction pour répondre aux enjeux actuels et à venir dans notre région transfrontalière.

Les sujets à l'ordre du jour de cette rencontre en sont une illustration parfaite avec des sujets essentiels pour nos territoires, pour nos concitoyens : la transition énergétique, les mobilités, la transition numérique avec l'intelligence artificielle, pour ne citer que ceux-ci, sont des sujets qui nous engagent collectivement, qui doivent nous mobiliser encore davantage, des sujets surtout, sur lesquels nous mesurons toute l'attente qui est celle de nos concitoyens.

Les transitions à l'œuvre sont des défis considérables pour nos collectivités de part et d'autre de la frontière. Les susciter, mais également les accompagner dans un esprit de synergie, de complémentarité est une chance dont doivent se saisir chacune et chacun d'entre nous. Elles représentent un levier considérable pour imaginer de nouveaux modèles de développement commun. Les imaginer et, surtout, les concrétiser, cela peut être un atout majeur pour peu que l'on en ait la volonté politique ; croyez bien que la mienne est sans faille en la matière. Nos territoires ont toujours été à la pointe de l'innovation et de l'expérimentation. Nous avons su trouver des solutions adaptées pour faciliter le développement, pour rendre les réalisations de l'Europe plus concrètes, encore plus proches, encore plus efficaces pour nos concitoyens.

Aujourd'hui, l'ensemble de nos coopérations n'ont jamais été aussi poussées et déterminantes pour l'avenir de nos territoires dans le Rhin supérieur. Notre volonté d'avancer n'a jamais été aussi affirmée. La dynamique est là. Et cette dynamique vertueuse doit nous engager encore à

aller plus loin, pour imaginer ensemble des réponses ingénieuses, pour mobiliser toutes les forces vives, pour faire de nos territoires frontaliers une réussite collective et partagée.

Transformer les frontières en atouts est bien l'enjeu majeur d'une saine émulation. Nous devons pleinement en tirer parti, nous appuyer sur cette ouverture. Il faut l'accompagner, il faut aujourd'hui l'amplifier. Pour construire entre nos régions une Europe concrète, incarnée et utile, une Europe des liens forts, c'est notre chance. Je vous remercie.

2. Élection de nouveaux membres du bureau

Mme GANTER :

Je vous propose d'entrer maintenant dans le vif du sujet. Vous avez tous été destinataires de l'ordre du jour. Pas de question, de rajout ? Pouvons-nous passer au premier point de l'ordre du jour ? Nous avons plusieurs modifications à vous proposer. Plusieurs élus nous quittent et certains nous rejoignent.

M. Josha FREY :

Notre collègue Sylvia FELDER a été nommée présidente du district gouvernemental de Karlsruhe (*Regierungspräsidentin*) et a, par conséquent, rendu son mandat au Landtag. Nous la félicitons chaleureusement. Mais de ce fait, la délégation allemande a dû désigner quelqu'un pour la remplacer. Nous vous proposons mon collègue très estimé, M. Joachim KÖSSLER, qui est déjà présent aujourd'hui et nous lui souhaitons de travailler avec autant de succès que celle qui l'a précédé.

Mme GANTER :

Merci. Bienvenue à M. KÖSSLER. Je ne sais pas si vous souhaitez vous lever afin que l'on vous voie et dire deux ou trois mots.

M. Joachim KÖSSLER :

Je m'appelle Joachim KÖSSLER. Ma circonscription électorale se situe au nord de Karlsruhe et s'étire de manière allongée quelques 60 km vers l'Est. Je suis député au Landtag depuis 2006. Auparavant, j'étais directeur de la filiale de la Deutsche Bundesbank à Karlsruhe. J'avais beaucoup à faire avec l'euro et j'occupais une position responsable au moment de son introduction. Au sein du Landtag du Bade-Wurtemberg, je m'occupe des finances et, en particulier, de politique européenne. Mon collègue FREY y a déjà fait allusion. Je suis porte-parole pour les affaires européennes et internationales dans mon groupe politique. La coopération transfrontalière dans l'espace du Rhin supérieur me tient à cœur. Je pense que nous devons faire beaucoup de choses ensemble dans le futur. La présidente a parlé d'intelligence artificielle et de numérisation. Ce sont des choses que nous n'arriverons à faire qu'ensemble, et les tâches à proximité de la frontière, nous devons naturellement les régler au mieux de concert. Merci beaucoup.

(Applaudissements)

Mme GANTER :

Merci, M. KÖSSLER. Quelqu'un est-il contre le fait que M. KÖSSLER nous rejoigne aujourd'hui au sein du Conseil Rhénan ? Pas d'opposition. Je vous remercie. Bonne installation, bon travail !

Il me revient d'annoncer un changement pour la Région Grand Est. Mme Virginie JORON a souhaité se retirer du Conseil Rhénan pour laisser sa place à Mme Marie-Hélène DE LACOSTE-LAREYMONDIE qui est investie au sein de la Région Grand Est dans la commission Transports et Déplacements ainsi que dans celle concernant l'engagement, la citoyenneté et l'égalité hommes-femmes.

Mme Marie-Hélène DE LACOSTE-LAREYMONDIE :

Étant professeur de latin, je ne vous le fais pas en latin. Je remercie Mme GANTER pour cette présentation. Je suis fière et heureuse de remplacer Mme JORON et de m'associer aux travaux de la Région sur le Conseil Rhénan et l'importance de la coopération transfrontalière.

Mme GANTER :

Quelqu'un s'oppose-t-il à l'arrivée de Mme LAREYMONDIE ? Non. Bonne installation, bons travaux ! Je voudrais également annoncer le départ de M. BRODBECK. Il quitte le Conseil Rhénan, car appelé à de nouvelles fonctions, mais son remplaçant n'a pas encore été nommé. Nous le saurons donc prochainement. Je voudrais également saluer Mme SCHNEIDER. Merci, Madame, d'être présente aujourd'hui : c'est votre dernière présence au Conseil Rhénan, car vous venez d'être brillamment élue en tant que députée européenne. Toutes mes félicitations et merci beaucoup pour l'investissement que vous aviez jusqu'à aujourd'hui, mais je sais que vous allez le continuer.

3. Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 3 décembre 2018

Le point suivant concerne l'approbation du procès-verbal de la plénière du 3 décembre 2018. Y a-t-il des observations ? Aucune. On peut donc considérer que ce procès-verbal est définitivement adopté.

4. Prises de position sur les résolutions du Conseil Rhénan du 3 décembre 2018

Toutes ces résolutions sont dans votre dossier et vous avez pu en prendre connaissance. Je vous les rappelle. Il y avait les réponses suivantes :

- de la Conférence des gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest du 10 avril ;
- de l'Office fédéral de la santé publique du 21 mars ;
- de la Préfecture de la Région Grand Est du 25 février sur la santé ;
- de la Région Grand Est du 3 avril sur les transports ;
- du Conseil départemental du Haut-Rhin du 1^{er} mars sur le Traité de l'Élysée et les transports
- du Ministère de la Transition écologique et solidaire le 3 avril sur Fessenheim ;
- du Land de Bade-Wurtemberg le 7 avril sur le Traité de l'Élysée et les transports ; vous avez une nouvelle traduction française.

Ces points appellent-ils des observations ? Aucune ? Faut-il détailler ? Ce n'est pas le cas. Parfait. Nous considérons donc que ces prises de position sont prises en compte. Je vous remercie.

5. Résolutions sur proposition du bureau

Résolution : « Adaptation au changement climatique : l'urgence d'une stratégie du Rhin supérieur pour une gestion de l'eau et des milieux favorisant la résilience »

- Andre BAUMANN, Secrétaire d'État au Ministère de l'Environnement, du Climat et de l'Énergie du Bade-Wurtemberg

Merci, M. le Secrétaire d'État de votre présence. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de votre intervention, car nous savons qu'il y a urgence à se mobiliser et à agir. Le bureau a souhaité proposer une résolution qui pourra être revue dans la commission adéquate.

- *Présentation PPT : « L'espace du Rhin supérieur en transition : adaptation au changement climatique »*

M. Andre BAUMANN :

Nous préparer au changement climatique, ici, dans l'espace du Rhin supérieur, est l'une des tâches les plus importantes que nous puissions avoir, tant pour ce qui est de protéger le climat dans notre région que de prendre des mesures d'adaptation à ce changement climatique. Nous nous trouvons, ici, dans le fossé rhénan, dans une région favorisée par la chaleur, une des plus belles d'Europe. Je suis issu, moi aussi, de ce fossé rhénan. Au cours des années et des décennies à venir, nous allons connaître une accentuation accrue de ce changement du climat dans notre région, sur les deux rives du Rhin. Nous y préparer, surtout dans le domaine de la gestion de l'eau, est une lourde tâche.

Depuis les années 90, le Land de Bade-Wurtemberg a pris des mesures d'adaptation et nous avons même un projet commun avec la Rhénanie-Palatinat, la Bavière et le service météorologique allemand (*Deutscher Wetterdienst*), le projet KLIWA. Dans ce projet englobant plusieurs Länder et différentes disciplines, nous avons pu déterminer quels sont les défis auxquels il faudra s'attendre en ce qui concerne la gestion de l'eau, nos cours d'eau du bassin rhénan, l'approvisionnement en eau potable et la protection contre les crues.

Le climat va se modifier dans les années qui viennent. Dans l'espace naturellement assez chaud du Rhin supérieur, il va faire nettement plus chaud. Il va y avoir davantage de jours de chaleur, mais aussi une augmentation des fortes précipitations dans les décennies à venir.

Afin de promouvoir la protection du climat, le Land de Bade-Wurtemberg a promulgué au cours de la dernière législature une loi sur la protection du climat qui a été adoptée par le Parlement à une écrasante majorité. Cette année, cette loi sur la protection du climat sera mise à jour. Cela fait partie des mesures de protection du climat du Bade-Wurtemberg. C'est aussi une de nos mesures pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur la protection du climat. Notre loi sur la protection du climat inclut également le fait que nous devons procéder à des mesures d'adaptation au changement climatique. La conception de ces mesures fait l'objet d'un dépôt et d'un enregistrement.

Revenons au projet KLIWA. Ce qui est important en matière de protection contre les crues, c'est que nous donnions suffisamment d'espace aux cours d'eau afin qu'en cas de crues ils puissent tout simplement s'étendre. Nous devons également nous armer afin que lors de projets de lotissements et de développement cet espace nécessaire reste préservé pour les cours d'eau. C'est l'une des mesures les plus importantes. Ensuite, les prévisions de crues sont importantes. Nous devons les améliorer sur les cours d'eau de taille moyenne et les petits cours d'eau en préparant les communes concernées aux crues. Il est également important de faire avancer les services techniques et écologiques chargés de la protection contre les crues. Nous avons ainsi développé des modèles adaptés pour les services d'alerte qui occupent une place très importante.

Nous avons également introduit un facteur climatique dans nos mesures de protection contre les crues. Les projections que nous avons réalisées en rapport avec nos mesures de protection contre les crues ont montré que c'est justement sur les cours d'eau de taille intermédiaire et les petits cours d'eau que se produiront des pics de crues plus importants. En règle générale, nous les dotons d'ailleurs d'une petite marge pour tenir compte du changement climatique afin d'être sûrs que nos mesures de protection contre les crues intègrent bien ce changement.

En traitant la question des nappes phréatiques et de leur taux de régénération, nous avons constaté qu'il y aura une légère méditerranéisation du climat dans notre fossé du Rhin supérieur. Dans les années à venir, les pluies d'été ne changeront pas tellement, mais la tendance est qu'elles seront moins importantes. Les périodes de sécheresse seront plus longues. Pendant la saison où l'on aurait justement besoin de plus d'eau. Nous l'avons déjà senti ces dernières années et c'est une tendance qui va se poursuivre à l'avenir : les précipitations hivernales vont augmenter, comme en région méditerranéenne. Dans certaines régions, jusqu'à 35%. D'une manière générale, cela peut modifier le comportement des crues. Il est nécessaire de mettre en œuvre différentes stratégies d'adaptation.

Parallèlement aux crues, il se peut que les basses eaux s'accroissent à l'avenir. Vous vous souvenez certainement tous des basses eaux de l'année dernière qui avaient duré si longtemps. Durant de longues semaines, nous avons connu des basses eaux dans tout le bassin du Rhin supérieur, accompagnées de fortes restrictions économiques ; les prix du gazole et de l'essence avaient nettement augmenté parce que les transports sur le Rhin ne pouvaient plus avoir lieu. Une partie de notre projet sur le climat a également été consacrée à la probabilité de basses eaux très marquées sur le Rhin et sur divers affluents du Rhin. À cet égard, nous devons mettre en œuvre diverses mesures d'adaptation afin de nous préparer à ces situations de basses eaux.

Ces basses eaux entraînent différentes conséquences, comme le décalage dans les habitats aquatiques. Certaines espèces de la flore et de la faune endémiques diminuent parce que l'eau devient plus chaude et plus riche en éléments nutritifs, et nous assistons aussi à une propagation accrue de nouvelles espèces dans le monde animal et végétal. L'Office pour l'Environnement du Land de Bade-Wurtemberg le constate déjà maintenant. Dans les prochaines années, cette tendance va s'accroître, ce qui aura alors des conséquences sur nos écosystèmes.

Il s'agit donc de préparer nos écosystèmes à ces changements futurs en les rendant résistants et stables, de réduire la pollution de nos cours d'eau et de préparer précisément les écosystèmes des zones alluviales à cette modification biologique qui peut progresser dans les prochaines années et décennies. Par conséquent, le développement de structures aquatiques d'un état assez naturel et capables de supporter de telles évolutions est d'une importance capitale.

Nous devons préparer les systèmes de drainage de nos agglomérations à de fortes précipitations, telles qu'elles se sont produites dans le Bade-Wurtemberg il y a deux ans, par ex. dans la commune de Braunsbach. Il est important de contrôler régulièrement les systèmes d'évacuation des eaux des agglomérations, de procéder à des inspections régulières. Conjointement avec les syndicats communaux, le Land de Bade-Wurtemberg a élaboré en 2016 un manuel sur la gestion communale des risques liés aux fortes précipitations (*Leitfaden Kommunales Starkregenrisikomanagement in Baden-Württemberg*) afin de préparer les villes et les communes à l'éventualité de fortes pluies qui peuvent se produire partout.

Pour la nappe phréatique, il y a un résultat, à savoir qu'en moyenne, le taux de régénération de la nappe dans le Bade-Wurtemberg ne diminuera pas, mais qu'il se pourra y avoir de très fortes variations régionales. Dans les régions de moyenne montagne, par ex. dans la Forêt-Noire, il est possible qu'en cas de sécheresses ou de canicules, certaines sources commencent à tarir.

Pour ces raisons, il est important que nous continuions de renforcer les communes afin que l'approvisionnement en eau reste assuré. C'est d'ailleurs une tâche imposée par le législateur. Nous assisterons les communes dans ce sens, afin qu'elles se dotent de moyens de secours comme des système communautaires ou, dans certains cas, d'approvisionnement d'eau à distance.

Au bout du compte, le plus important, parallèlement aux mesures d'adaptation au changement climatique, est que nous fassions progresser la protection de notre climat. Je suis heureux de ce que nous avons signé, lors d'une manifestation commune il y a à peine quelques semaines, une lettre d'intention afin d'utiliser la considérable chaleur industrielle générée par les aciéries *Badische Stahlwerke* à Kehl de ce côté-ci du Rhin ainsi que de l'autre. Je suis heureux de ce que nous avons fait le nécessaire avec Strasbourg et Kehl ainsi qu'avec de nombreuses entreprises pour que la chaleur industrielle dégagée par l'une des plus grandes entreprises européennes puisse être utilisée, dans le but également de pouvoir faire fonctionner nos infrastructures si possible sans CO². J'espère avoir pu vous apporter quelque chose par mon exposé.

(Applaudissements)

Mme GANTER :

Merci beaucoup, M. le Secrétaire d'État. J'ai maintenant le plaisir d'inviter M. Gian-Kasper PLATTNER à s'exprimer. Merci beaucoup d'avoir bien voulu intervenir aujourd'hui.

- Gian-Kasper PLATTNER, Directeur de programme de recherche à l'Institut fédéral suisse de la recherche pour la Forêt, l'Enneigement et le Paysage (WSL)

Présentation PPT : « Le changement climatique et ses conséquences – Des résultats de Suisse »

M. Gian-Kasper PLATTNER :

Merci beaucoup pour l'invitation et la possibilité de m'adresser à vous sur un sujet si important pour moi. Comme les organisateurs me l'ont demandé, je vais retourner un pas en arrière par rapport à ces exemples très concrets que M. BAUMANN nous a présentés. J'aimerais quelque peu élargir notre regard sur le changement climatique et je vous ai préparé une perspective suisse à cet effet. Vous me permettrez une remarque marginale sur la coopération transfrontalière. Tout comme vous l'avez vu chez M. BAUMANN, les cartes d'analyse climatique s'arrêtent toujours bien proprement aux frontières. C'est aussi le cas chez moi lorsque j'utilise la cartographie de l'Office fédéral de météorologie (*Bundesamt für Meteorologie*). Ces dures limites existent également dans le monde scientifique et elles sont parfois difficiles à surmonter quand on fait de la recherche.

J'aimerais commencer par un constat : il fait de plus en plus chaud. Nous le savons, nous disposons de données suffisantes. Vous voyez ici un graphique réalisé par l'Office fédéral de la météorologie exploitant les cartes de 1864 à 2018. De gauche à droite, vous avez les décennies des températures mesurées et observées. A gauche, c'est bleu. Plus vous allez vers la

droite, plus le rouge et la chaleur augmentent. L'année 2018 a fait partie des trois années des plus chaudes en Suisse depuis le début des mesures. Globalement, c'était l'une des quatre années les plus chaudes. En gros, les 20 années les plus chaudes depuis le début des relevés ont toutes été mesurées au cours des 22 dernières années.

Prenons maintenant une année de température moyenne. Nous ressentons la chaleur, surtout comme l'été dernier. Par exemple, en l'année 2018 nous avons eu le semestre estival le plus chaud depuis le début des relevés. Vous voyez ici les cartes d'avril à septembre. Partout, des températures au-dessus de la moyenne. La différence de température était de 2 à 4 degrés supérieure aux moyennes relevées entre 1981 et 2010. Et nous ne comparons même pas avec les températures telles qu'elles étaient avant le début de l'industrialisation. C'est une comparaison avec les températures de fin 2000.

Si nous regardons le déficit des précipitations pour le semestre estival, nous voyons que toute la Suisse apparaît en brun sur le graphique. La couleur brune signifie moins d'eau que la moyenne relevée sur la période entre 1980 et 2019. Donc, partout un manque d'eau très marqué. Surtout l'Est de la Suisse en a beaucoup souffert. Mais si vous regardez de plus près, vous verrez que la région de Bâle et sûrement aussi le fossé du Rhin supérieur ont beaucoup souffert de sécheresse l'année dernière.

Les conséquences ont été multiples. Ce n'est pas comme si un secteur ou deux seulement avaient été touchés, car en 2018, au cours de cette période extrêmement longue de sécheresse, les transports ont également été fortement compromis, avec les basses eaux du Rhin, les problèmes liés aux énergies et aux transports, et avant tout l'agriculture. Ce qui est intéressant, c'est que les médias ont surtout fait état de la sécheresse en juin et en juillet, alors que scientifiquement, la plus importante caractéristique de cette sécheresse a été sa longueur puisqu'elle a perduré jusqu'en novembre. Mais une fois passée la période des vacances, cela n'intéressait plus personne.

Il y a eu moins de problèmes de santé en 2018 qu'en 2003, parce que la chaleur était un peu moins prononcée. Puis le tourisme. Les chutes du Rhin. Les écosystèmes. Dans certaines régions de la Suisse, il a fallu sortir les poissons des rivières, parce que les températures des cours d'eau devenaient trop élevées pour qu'ils puissent survivre.

La forêt fait partie des sujets principaux de notre Institut fédéral de la recherche pour la Forêt, l'Enneigement et le Paysage (WSL). Je vous ai apporté quelques photos de la sécheresse de 2018. Voici une photo prise dans le canton de Schaffhouse en juin et l'on voit que des parties entières de la forêt ont déjà bruni. C'est une situation que nous ne connaissions pas auparavant. Les arbres, les forêts ont commencé à réagir à cette situation de stress hydrique intense. Ils possèdent des mécanismes de protection : ils perdent leur feuilles, qui se sont fanées. Que signifie cela pour les années à venir ? Nous devons encore l'étudier. Il n'est pas dit que les arbres qui sont bruns sur cette photo vont dépérir, mais c'est certainement l'une des grandes questions pour les chercheurs : combien de fois des arbres peuvent-ils supporter de telles situations de sécheresse ? Nous avons donc connu de larges zones de flétrissement prématuré dans le Moyen-Pays (*Mittelland*). Des forêts entières ont été touchées.

Voici une photo de juin. Ce n'est pas en automne. C'est la photo d'une forêt de hêtres près de Schaffhouse. C'est comme si l'on allait en forêt au cœur de l'automne. Donc, nous avons là, fondamentalement, un avancement des processus que nous connaissons dans leur déroule-

ment écologique normal. L'année 2018 n'est qu'une année parmi d'autres. Nous faisons de la recherche depuis bien plus longtemps, évidemment. Pour une vallée sèche du Valais, nous disposons depuis plus de 20 ans de résultats de recherche sur la sécheresse et sur la mortalité des pins.

J'ai ici quatre photos : 1998, 2003, 2011 et 2017 sur lesquelles on voit également ce brunissement frappant des forêts de pins du Valais. Certains arbres restent verts ; ce ne sont précisément pas les pins, tandis que d'autres meurent. Scientifiquement, nous sommes en mesure de montrer que le métabolisme hydrique de ces arbres joue un rôle absolument décisif. Dès lors que les arbres consomment plus d'eau qu'ils n'en reçoivent, leur mortalité augmente en l'espace de quelques années.

De nombreuses années de sécheresse successive et nous avons ensuite un pic de mortalité. Cela se voit très bien dans les zones sèches. Ce qui a vraiment été surprenant en 2018, c'est que non seulement les pins et les épicéas du Valais ont manifesté ces signaux, mais aussi les hêtres. C'est donc un nouveau phénomène sur les zones sèches puisque des espèces qui n'étaient pas touchées jusque là commencent à l'être.

Considérons maintenant les années depuis le début des relevés allant de 1864 à 1990. Chaque année, la moyenne estivale pour les stations de Zürich, Genève, Bâle et Berne est indiquée. Vous voyez les moyennes de ces températures et, en haut, les courbes bleues. Ce sont les années de 1864 à 1990. On voit clairement que la moyenne s'est déplacée vers la droite ainsi que les températures dont la moyenne a augmenté. Mais on voit aussi que les températures extrêmes (comme en 2003 et en 2018) se situent clairement en-dehors de cette répartition normale des autres années.

Ce que l'on constate également, c'est que l'été de l'année 1996 (l'année la plus froide de la période 1981-2010) se situe néanmoins encore au-dessus de la moyenne de la période précédente (1864-1990). Il s'est donc bien produit un décalage en faveur de températures plus élevées.

Où allons-nous ainsi ? Nous ne pouvons évidemment pas faire de prédictions en tant que scientifiques. Nous nous bornons à réaliser des projections. Pour ce faire, nous avons besoin que les économistes et les sociologues nous fournissent ce qu'on appelle des scénarios sur la population, l'évolution des énergies et des transports, celle des technologies etc. De manière tranchée, nous pouvons dire qu'il y a soit les scénarios où nous ne prenons pas de mesures de protection du climat (courbes rouges), soit les scénarios où nous mettons en œuvre des mesures protectives de manière systématique (courbes bleues).

La décision que la société prendra pour décider lequel de ces deux chemins elle voudra emprunter est décisive. Ce n'est pas quelque chose d'inéluctable. En ce sens, ce n'est pas une catastrophe annoncée sur laquelle nous n'aurions aucune prise, mais cela dépendra des décisions que nous prendrons tous ensemble aujourd'hui, demain et après-demain.

Examinons l'hypothèse d'une Suisse sans protection climatique. Vous voyez ici l'évolution des températures modélisée au moyen de nombreux modèles ainsi qu'une zone de fluctuations assez large. Le résultat indique que nous devons nous attendre à une plus ample montée de la température en Suisse à savoir de 2,5° d'ici 2060, avec bien sûr des variations.

Si nous comparons à nouveau cela avec la répartition annuelle (1864 -1990), nous constatons, en prenant les moyennes annuelles modélisées pour les quatre villes en question, que la répartition se décale encore davantage vers la droite. On voit également que les années 2003 et 2018, années extrêmes actuellement (l'année 2018 a été une année centennale), vont devenir la nouvelle norme à l'avenir. Nous devons, par conséquent, nous préparer à ce que des années comme 2018 ne surgissent pas une fois en cent ans, mais tous les deux ou tous les cinq ans.

En 2015, la Suisse a créé un Centre national des services climatiques (NCCS). En collaboration avec l'ETH de Zurich, nous avons développé des scénarios climatiques comme par ex. la Suisse en l'année 2060. Les principaux résultats sont les suivants : les étés vont devenir plus secs, les précipitations violentes vont augmenter, nous aurons davantage de jours de chaleur et moins de neige en hiver. Puisque vous parlez aujourd'hui de ressources en eau et de gestion de l'eau, je me suis dit que je vais prendre un exemple d'hivers moins enneigés. Cela n'a rien à voir avec le fait que nous aimons tous faire du ski.

La limite du zéro degré, qui est très décisive pour que de la neige puisse tomber ou pas, se situait en 1880 à environ 400 m d'altitude (Zürich). Elle se trouve maintenant à 800 m (Einsiedeln). Si l'on suit les scénarios sans protection climatique, ce point de gel montera à la hauteur de Davos. Bien sûr, on ne pourra plus skier, mais on aura aussi un autre problème, à savoir que la capacité d'absorption de la neige fera défaut, que les sols ne seront plus couverts de neige, sans même parler des glaciers. Les régimes hydrologiques alpins de la Suisse s'en trouveront complètement modifiés. Les régions situées en aval, comme le bassin du Rhin supérieur, en seront fortement touchées également, c'est-à-dire que la planification et la gestion de l'eau devront largement tenir compte de cette situation.

Revenons aux arbres. Que signifient ces changements pour différentes espèces d'arbres ? Notre institut (WSL) a pour mission de soutenir le secteur forestier dans ses planifications. Si vous regardez ici l'évolution au fil du temps, nous avons aujourd'hui dans le Moyen-Pays et aussi au nord du Jura beaucoup d'épicéas. L'épicéa est pour ainsi dire l'arbre à pain de l'industrie forestière, car c'est celui qui permet de faire beaucoup de revenus. Le chêne est beaucoup moins présent. So nous allons vers l'avenir jusqu'à la fin du XXI^e siècle, nous voyons d'un point de vue climatique qu'ils n'ont plus aucune zone qui leur convienne. Il fera trop chaud et trop sec. Mais le chêne va être le grand gagnant. Ce n'est donc pas que nous n'aurons plus d'arbres, mais nous aurons une nouvelle composition des espèces. Un propriétaire de forêts pratiquant l'exploitation forestière doit savoir cela. Car il doit décider aujourd'hui de planter des chênes et non pas des hêtres, sinon il risque d'ici 50 ans d'avoir perdu toute sa source de revenus. Les planifications à long terme sont fondées sur des résultats scientifiques.

J'ai beaucoup parlé du scénario *sans* protection climatique. Bien entendu, il existe aussi des scénarios *avec* protection du climat. Si nous considérons ces derniers, nous voyons en gros qu'en fait les 2/3 du réchauffement attendu pourraient être évités en réduisant les émissions de CO². Mais cela n'enlèvera rien au fait que le réchauffement aura bien lieu. Il ne s'arrêtera pas pour autant. Les mesures d'adaptation au changement climatique restent également impératives, indépendamment des mesures de mitigation que l'on pourra prendre.

Si vous portez maintenant votre regard un peu au-delà du fossé rhénan et de la Suisse : les océans ont la mémoire très longue. La montée actuelle du niveau de la mer ignore encore tout du réchauffement de ces dernières 50 années. Il ne parvient à suivre que très lentement. C'est-à-dire que l'augmentation du niveau de la mer va se poursuivre encore pendant 100 ou 200

ans, parce que l'équilibre avec la température réchauffée d'aujourd'hui n'est pas encore établi. Le même raisonnement vaut d'ailleurs pour les glaciers alpins. Ils ne savent encore rien du réchauffement des 30 dernières années. Ils sont à la traîne. Ils vont continuer de fondre, même si nous prenions aujourd'hui la décision d'arrêter nos émissions de CO². Donc, des conséquences multiples, déjà aujourd'hui, mais qui vont encore prendre de l'ampleur et de l'intensité à l'avenir.

J'en arrive à mes conclusions. Le changement climatique est une réalité, il est là, nous le ressentons tous les jours. La Suisse, la région du Rhin supérieur, l'Allemagne, la France, en sont concernés. Les conséquences se manifestent dans tous les secteurs. Il n'y a aucun moyen de dire : cela ne me concerne pas. Au bout du compte, tout est lié. Le changement climatique peut être enrayé, mais cela suppose que nous prenions des décisions qui l'atténuent. Les mesures d'adaptation restent cependant importantes.

L'atténuation du changement climatique passe par une réduction des émissions de CO², c'est incontournable. Cela est prouvé scientifiquement de manière irréfutable. Peut-être pas des émissions zéro comme on les réclame un peu partout (les objectifs de réduction du Bund ne sont pas tout à fait aussi ambitieux), mais une forte réduction des émissions de CO² d'ici le milieu du siècle est possible d'après la science. C'est aussi une nécessité si l'on veut vraiment réaliser l'objectif de l'Accord de Paris qui impose que le réchauffement ne doit pas dépasser 1,5° ou, en tout cas, rester nettement en-dessous de 2 degrés au cours du XXI^e siècle.

(Applaudissements)

Mme GANTER :

Merci beaucoup, Monsieur Le Directeur. Y a-t-il des questions sur ces deux interventions ?

M. Reinhold PIX :

Merci pour ce survol rapide et remarquable. Vous avez attiré notre attention sur le fait que les forêts se sont beaucoup flétries au cours de l'été dernier. De plus, nous en subissons déjà les conséquences, à savoir que nous avons la plaie des scolytes, pour ne citer que les conséquences écologiques.

Ce qui m'a manqué, c'est un mot à ce sujet, si vous posez l'hypothèse que nos forêts espace d'Europe centrale, donc d'une zone climatique humide, représentent un moyen considérable d'abaisser le niveau de CO². Si, dans ce qui va être la norme à l'avenir, à savoir les années 2003 et 2018, les forêts dépérissent sur de grandes surfaces, nous n'avons, en fait, aucune alternative suffisante à l'heure actuelle pour replanter des espèces adaptées. Nous aurons plutôt le problème que nos frênes, nos ormes et autres espèces vont mourir pour différentes raisons. Il m'intéresserait de savoir à quoi ressemblerait la situation, si cette réduction des émissions de CO² était empêchée dans une large mesure. Cela n'aurait-il pas des conséquences sur le réchauffement de la terre ? Ne faudrait-il pas s'attendre à une augmentation bien plus importante de la température ?

M. BAUMANN :

Cela se justifie. Les arbres, en grandissant, capturent du CO². Mais il faut tenir compte du fait que lorsqu'ils meurent ou sont abattus, ces arbres libèrent leur CO² c'est-à-dire que les forêts ne peuvent offrir une capture supplémentaire du CO² qu'à long terme, soit si on reboise, donc si l'on augmente leur surface, soit si l'on réussit à faire en sorte que le dioxyde de carbone que les arbres ont absorbé reste ensuite vraiment dans le sol. C'est-à-dire qu'à court terme, une forêt

ou un arbre qui poussent absorbent du CO² pendant une centaine d'années puis le restituent. À moins qu'on ne coupe le bois pour l'utiliser. D'une manière générale, je dis bien générale, environ un dixième des émissions provient des coupes et du déboisement. La réduction en CO² des forêts suisses ou allemandes n'est pas le principal problème que nous ayons à résoudre. À moins que l'on ne prenne la décision de reboiser à grande échelle pour laisser ensuite la forêt intacte et la gérer, de manière à ce que le CO² ne soit pas restitué.

Votre question sur ce qui adviendra dans le futur est une question importante et non résolue sur le plan scientifique : ces forêts qui ont fané l'été dernier, vont-elles se remettre cette année ? Nous avons des indications que certaines, oui. Notre institut a fait des marquages sur plus de 1000 arbres au cours de l'été dernier. Ces arbres sont vérifiés à intervalles réguliers maintenant. Certains sont morts de manière définitive tandis que d'autres semblent n'avoir que retardé leur éclosion et pouvoir encore se remettre.

M. Rüdiger KLOSS :

J'ai toujours du mal avec cette expression, combattre le changement climatique, parce que le climat a toujours changé. Et il changera toujours, jusqu'à ce que le soleil devienne un géant rouge et engloutisse tout le système solaire. Dans une analyse scientifique, il ne saurait être question que de considérer quelles sont les actions de l'homme et dans quelle mesure elles ont des conséquences néfastes sur le climat. Je voulais dire cela pour le principe.

Vous avez montré tout à l'heure un graphique très intéressant, celui des hivers avec peu d'enneigement. Si l'on prend la période de 20 à 30 années, la limite d'enneigement reste constante à 600 m. Mais si je prends les émissions de CO² dues à l'industrialisation au cours de la même période, elles doivent avoir été gigantesques. Pourriez-vous m'expliquer pourquoi, pendant des décennies, vous avez quand même la limite d'enneigement, donc le point zéro qui est resté à 600 m ? Merci beaucoup.

M. BAUMANN :

Merci beaucoup. Tout d'abord, une réplique à cette remarque générale selon laquelle le climat a toujours changé. C'est tout à fait juste. À long terme, le soleil est le moteur du climat. Les scientifiques l'ont bien compris. Mais il est tout simplement de fait que l'activité solaire avait plutôt décliné pendant la période où il y a eu le plus fort réchauffement durant 30 ou 40 ans.. En fait, le soleil a dû avoir une action refroidissante. Bien entendu, le rôle des volcans et d'autres facteurs naturels a aussi été pris en compte. Lorsque nous faisons des recherches sur le climat, nous analysons toujours la modification générale puis quelles parties ont été influencées par des facteurs naturels, quelles autres par des facteurs humains (CO², méthane, protoxyde d'azote...).

Sur votre question concernant la limite du point zéro. Celle-ci dépend beaucoup de la température. Il est exact que la concentration en CO² est montée de manière presque exponentielle tandis que la température n'a pas toujours suivi la même courbe. Mais cela s'explique aussi par le fait que la température n'est pas seulement influencée par les gaz à effet de serre, mais aussi par les interactions entre les océans et l'atmosphère. Lorsqu'un océan absorbe beaucoup de chaleur au cours d'une année en raison des fluctuations naturelles, cela conduira à un réchauffement relativement lent de l'atmosphère. Si au cours d'une année, un océan perd beaucoup de chaleur par des causes naturelles, l'atmosphère se réchauffera rapidement.

Si l'on considère les seuils de température dans leur ensemble, on voit que sur le plan intra-annuel la variabilité est très forte (au sein d'une décennie également), mais la tendance est sans équivoque. L'accentuation de la tendance sur les 50 dernières années est quelque chose que nous ne pouvons pas expliquer sans prendre en considération les facteurs humains comme étant principalement responsables.

Mme Christine SCHNEIDER :

Merci beaucoup pour cette présentation impressionnante. Vous avez plus particulièrement parlé des facteurs de stress auxquels nos forêts sont exposées du fait de la sécheresse. Notre collègue a déjà évoqué le problème des scotyles. C'est également un énorme problème chez nous. Notre problème, en Rhénanie-Palatinat, c'est qu'en raison de la certification FSC, la lutte contre les scotyles avec une autorisation en la matière s'avère très difficile. Comment faites-vous en Suisse ?

M. BAUMANN :

Je peux vous dire que selon les recherches, la sécheresse n'est qu'un des facteurs de stress. Il existe encore d'autres facteurs qui ont une forte influence sur la mortalité des arbres comme par ex. les grandes tempêtes d'automne. Des arbres affaiblis ont plus facilement tendance à se casser ou à s'effondrer sur eux-mêmes. Or, c'est exactement ce qu'aiment les scotyles, beaucoup de bois mort. Ces interactions sont importantes. Il y a encore d'autres insectes nuisibles, mis à part les scotyles.

Comment fait-on en Suisse ? Je ne sais trop. Je ne peux parler que de la commune de Riehen où j'habite. On voit sur de grandes étendues que ceux qui sont chargés des forêts prévoient l'avenir. Les hêtraies sont éclaircies et des arbres résistant mieux à long terme au climat et aux insectes, tels que les chênes, sont plantés. Donc, on fait bien quelque chose, mais je ne saurais, hélas, vous en dire plus.

Mme GANTER :

Merci pour cette intéressante discussion. On voit que c'est un sujet qui nous tient tous à cœur et qui devient très important.

M. FREY :

Je voulais considérer la situation locale qui nous concerne tous, comme vous l'avez montré, Monsieur le Secrétaire d'État, mais en précisant qu'il existe, depuis de nombreuses années, des coopérations transfrontalières comme par ex. celle entre Riehen et Lörrach, qui fait que l'énergie géothermique peut être acheminée jusqu'à Lörrach en passant la douane, pour ainsi dire, afin de réduire les émissions de CO². De même, le fait que des ordures ménagères allemandes puissent être incinérées dans l'usine de traitement des déchets bâloise et générer de la chaleur pour le chauffage urbain de la ville de Bâle.

Il existe donc de nombreuses coopérations qui viennent d'atteindre un nouveau sommet maintenant avec Kehl. Deux questions. Voyez-vous de plus amples potentiels dans l'espace transfrontalier, précisément dans le domaine de l'efficacité énergétique ? Et que peut faire le Conseil Rhénan, à votre avis ? Vous savez que nous allons adopter aujourd'hui cette résolution sur la question du climat. Il nous importe d'avoir des exhortations si possibles concrètes en direction de la CRS ou de l'administration. Quel rôle pourrait jouer à cet égard le ministère de l'Environnement pour faire avancer la question de l'efficacité énergétique ou des économies d'énergie (énergies renouvelables) ?

M. BAUMANN :

Je crois que la tâche la plus importante consiste à nous informer mutuellement et régulièrement sur nos différents projets et sur les progrès accomplis dans la production des énergies renouvelables, qui sont le fondement des mesures de protection du climat. Selon la région, la commune, il existe de bons exemples sur la manière dont nous pouvons avancer, justement au niveau des mesures d'efficacité énergétique. On le voit dans cet exemple culminant que vous avez cité et au fait que nous avons des bases communes pour nos planifications. C'est pourquoi, le plus important est toujours de coopérer des deux côtés du Rhin.

Mme GANTER :

Merci pour ces deux focus ce matin sur le réchauffement climatique. Dans vos dossiers, il vous est proposée une résolution sur une gestion de l'eau et des milieux favorisant la résilience. Je pense que vous en avez pris connaissance. Y a-t-il des observations ? Vous pourrez noter que pour toutes les résolutions proposées aujourd'hui nous avons élargi le cercle des destinataires de nos résolutions, parce qu'il nous semble important de faire connaître davantage le Conseil Rhénan et surtout de les interroger aussi. Des observations ?

M. FREY :

Peut-être devrions nous inclure parmi les destinataires l'assemblée franco-allemande qui a été définie dans le Traité d'Aix-la-Chapelle. C'est une nouveauté pour nous d'avoir ainsi un grand frère ou une grande sœur. Je proposerais d'ajouter simplement un tiret pour adresser également cette résolution à l'Assemblée parlementaire franco-allemande.

Mme GANTER :

Vous avez tout à fait raison. La résolution est adoptée.

Nous pouvons passer à la deuxième résolution du bureau. C'est un nouveau sujet avec un énorme intérêt pour lequel nous avons aussi une collaboration trinationale à porter.

Résolution : « L'intelligence artificielle, l'ambition et le potentiel du Rhin supérieur »

- Lilla MERABET, Vice-Présidente à la Région Grand Est pour la compétitivité, l'innovation et le numérique

Présentation PPT : « L'intelligence artificielle, une ambition partagée »

Mme Lilla MERABET :

Merci de votre invitation ce matin. Vous avez souhaité que nous puissions vous entretenir sur le projet d'intelligence artificielle au sens où cette ambition est désormais partagée puisqu'elle se discute à l'échelle rhénane. Avant cela et parce que c'est un sujet complexe, je vous propose quelques grandes lignes. Si vous êtes tous déjà bien informés, n'hésitez pas à me le dire : je veillerai à traiter tout droit les éléments qui nous concernent.

L'intelligence artificielle doit être connectée à un ensemble de technologies, puisque c'est bien de cela qu'il s'agit, qui permet de simuler l'intelligence humaine et d'accomplir automatiquement des tâches de perception et des prises de décisions. Peut-être que le concept d'IA n'est en réalité pas le plus adroit que l'on ait inventé, parce que l'on craint que l'IA ne vienne supplanter l'homme. Mais il s'agit bien d'amener une machine à apprendre des choses que l'homme sait déjà faire ou a déjà apprises. C'est donc une technologie pour laquelle on peut imaginer un certain nombre d'usages. Il faut savoir qu'elle est ancienne, même si on en parle beaucoup.

Je vais vous donner un exemple qui peut concerner davantage nos coopérations : l'IA dans la question de la mobilité. Vous êtes plus ou moins des conducteurs et quand vous conduisez, vous êtes en capacité de voir ce qui se passe devant vous, un peu à droite et à gauche. Mais vous n'êtes pas forcément capables de savoir ce qui arrive derrière vous ou si 1 km devant vous quelqu'un arrive en contre-sens. Or, l'IA permet de mettre un certain nombre de capteurs et d'amener votre voiture, par ex. autonome, à prendre en compte tous les aléas sur un tronçon et de voir ce que l'œil humain ne peut pas voir, en réagissant plus rapidement que lui et en offrant une meilleure sécurité sur la route. Mais la question du véhicule autonome va être extrêmement passionnante demain, c'est-à-dire dans 5 ou 10 ans (quand nous aurons réglé les questions d'assurances). Vous n'aurez plus besoin de votre véhicule. Vous aurez un autre outil d'IA qui est votre smartphone et vous pourrez vous abonner à un service qui va prendre les informations dans votre agenda, qui va venir vous chercher chez vous, vous déposer à votre RV, qui va ressortir de la ville pour faire d'autres courses pour d'autres personnes. Le véhicule autonome, ce sera cela, sans appropriation personnelle. Ce sera un véhicule d'IA.

En même temps, il est au cœur de toutes les questions que l'on peut se poser. Imaginez un véhicule autonome qui comprend que quelqu'un est en train de traverser hors des clous. Ce véhicule autonome se rend bien compte qu'un enfant en bas âge s'est détaché. La question pour le véhicule autonome va être de dire : si je freine trop fort, mon enfant derrière va passer à travers le pare-brise ; si je ne freine pas assez fort, je vais renverser, certainement tuer les personnes qui sont devant. Que doit décider l'IA ? C'est la question de l'éthique et, en réalité, de l'approche humaine des décisions qui se posent à nous, mais que l'humain doit amener dans les machines pour que celles-ci prennent les décisions qui correspondent à notre éthique. Ce simple exemple démontre qu'en réalité la technologie n'est pas si complexe, qu'elle est prête, mais que nous autres, qui entraînons les machines à répéter les actions pour les comprendre et apprendre, nous devons régler d'autres questions.

Une IA ne sait pas reconnaître si vous ne le lui dites pas. Si vous allez sur Qwant (qui est le moteur de recherche le plus respectueux comparé à Google et dont j'espère qu'il deviendra le moteur de recherche européen), et tapez « chat » dans « Images », il a fallu en fait apprendre à l'ordinateur à distinguer un chat d'un chien ou d'un cheval. C'est à force de répéter des données à un ordinateur qu'il apprend. Donc, cette IA est au service de l'homme et ce sont des briques technologiques qui viennent s'adosser, se multiplier, intégrer des données pour pouvoir demain être au service de l'usage que nous voudrions lui donner. Vous avez de la robotique, de la reconnaissance d'écriture, d'image. Et de la sécurité.

Hier soir, j'étais avec une entreprise d'IA qui travaille avec la Défense. Vous savez comment l'Europe se comporte par rapport à la Chine sur des questions d'éthique. Est-ce que demain nos espaces doivent être avec de la vidéosurveillance ? Doit-on apprendre à ces caméras ce qui est un comportement anormal dans une foule ? Ou bien à détecter, si quelqu'un entre dans une gare avec une valise et ressort sans valise, que cela peut être un problème. Cela pose la question de nos libertés. Cette IA peut reconnaître des visages, des images, des vidéos. Elle peut reconnaître à la voix, à la répétition des images. C'est de la technologie avant tout et c'est en fait, la répétition à la machine (*Learning machine*). On apprend à la machine à apprendre comme on apprend à un enfant.

Dans la grande distinction qui se fait de savoir si la machine va nous remplacer, je prendrai le sujet de la littérature. Nous sommes en mesure de mettre des mots les uns derrière les autres pour comprendre le sens d'une phrase. Mais la machine, contrairement à l'homme, ne sait pas

percevoir les émotions qui sont derrière les lignes du livre. Elle pourra intégrer, scanner des livres, reproduire un chapitre et dire « C'est le style Flaubert ». Mais la dimension de l'éthique et des émotions n'appartiennent pas et ne peuvent pas appartenir à l'IA. C'est ce qui en fait un sujet passionnant pour améliorer le quotidien de l'homme et ses usages, mais qui rassure également l'homme sur les limites de l'IA.

Quelques cas concrets au-delà de l'automobile et de l'intérêt pour nous de travailler sur l'IA. C'est la question de la santé avec deux sujets extrêmement intéressants dont l'aide au diagnostic. Aujourd'hui, la machine à laquelle on a montré 10 000 cas d'IRM en oncologie va être en capacité de voir ce que l'être humain ne voit pas et d'analyser que lorsque un facteur A et un facteur B21 sont associés, il y a un risque de récurrence, – ce que votre meilleur chirurgien ou médecin ne peut pas savoir.

Vous allez également avoir des traitements personnalisés qui vont permettre de faire de la médecine sur mesure à chacun en fonction de ses gènes, de son histoire, de sa façon de s'alimenter, de son milieu de vie et de la pollution atmosphérique. Ce sont des sujets en médecine dite intelligente. C'est aussi la possibilité de faire de la médecine à distance. Lorsque vous serez en secteur rural sans médecin, faire réaliser un scanner par le personnel infirmier qui va pouvoir être analysé par une machine, laquelle dira : « Il y a une situation d'urgence : médecin » ou « Il n'y a pas de situation d'urgence : traitement local ». C'est extrêmement intéressant.

L'industrie, autre sujet déterminant. Cela va permettre de dire à une industrie quand elle doit par ex. remplacer ses machines ou les connecter différemment. Prenons une entreprise qui fabrique de manière industrielle des pains ou des brioches. Elle utilise de l'eau, de la farine, des levains. A distance, c'est-à-dire celui qui fabrique la machine (imaginons qu'il soit en Suisse, en Allemagne ou dans le Grand Est) l'a vendue par ex. au Brésil. Ce fabricant basé à Strasbourg va être en capacité de voir en temps réel la production au Brésil et de dire : « Attention, le pH de l'eau a changé. Aujourd'hui, votre production de baguettes ne sera pas bonne. Le pH va empêcher le levain de monter ». Ou encore : « Vous avez un risque de cassure ». C'est ce que l'on appelle la maintenance prédictive.

En agriculture, la question est de savoir comment l'IA va l'aider. Lorsqu'une plante se développe au pied d'une vigne, est-ce un problème ou faut-il laisser faire la nature ? En cas de maladie, faut-il tout arroser de pesticides ou bien un traitement chirurgical est-il possible ? C'est aussi la manière dont on pourra anticiper les aléas météorologiques et leur impact sur les récoltes.

L'énergie. Dans certaines administrations, vous avez un détecteur de mouvement avec du LED pour économiser l'énergie quand vous entrez et sortez. Cela peut-il être envisagé à l'échelle d'une ville, d'une région, de l'espace rhénan ? Ce sont des éléments en terme de capteurs intelligents qui vont nous permettre cela.

Aujourd'hui, pourquoi l'IA est-elle un enjeu ? Parce que la Chine et les États-Unis, face à l'Europe ont déjà gagné le match. Et depuis très longtemps. Nous sommes, aujourd'hui, face à deux superpuissances investissant des milliards. Amazon est énorme pour nous Européens, mais Alibaba (une entreprise chinoise), bien plus grand, investit à lui seul 15 milliards de dollars dans l'IA. Une entreprise chinoise. Dont les questions d'éthique, que je ne vais pas juger, sont vraiment différentes des nôtres. À tel point qu'on demande dans les sondages aux Chinois s'ils seraient d'accord pour que l'on puisse implanter des processus dans le cerveau de leurs enfants en bas âge pour accélérer leurs performances. Or, 75% des Chinois répondent que oui.

Le destin de l'Europe est-il d'être la future colonie ou le futur musée de la Chine ou des États-Unis ? C'est la grande question. Pardon de vous choquer. Mais dans l'éthique qui est la nôtre, nous ne devons pas ignorer que d'autres ne se posent pas les mêmes questions d'éthique que nous. Cela ne veut pas dire que nous devons faire comme eux. Cela veut dire que sur notre territoire, nous devons faire attention à laisser entrer ou pas certaines formes et certains usages de l'IA. On a vu l'Europe voter la loi sur la protection des données qui pose beaucoup de problèmes aux Chinois et aux Américains parce que, du coup, ils ne peuvent pas faire ce qu'ils veulent chez nous. C'est extrêmement important pour que l'Europe et notre territoire puissent passer à l'offensive et que nous n'ayons pas *que* des solutions chinoises ou américaines qui viennent piller nos données.

C'est un vrai sujet de piratage industriel, de piratage de nos données personnelles. Imaginez que demain nos données de santé soient piratées et utilisées par les Chinois et les Américains. N'iront-ils pas les vendre à des assurances ? Qui diront : « Si vous assurez Mme Lilla Merabet qui a telle pathologie dans sa famille, il y a 80% de chances qu'elle la développe. Donc, nous vous recommandons de ne pas l'assurer. » Il n'y a que l'Europe qui puisse protéger ses citoyens du mauvais usage de l'IA et qui puisse leur permettre de vivre le mieux possible sur sa propre IA. Plusieurs États-membres ont déjà déployé des stratégies nationales sur l'IA. Quelques régions aussi, comme la Région Ile-de-France (Paris) ou le Bade-Wurtemberg. La Région Grand Est annoncera le 27 juin, lors d'un événement que nous avons appelé « 360 possibles » sa stratégie de l'IA qui va se baser, en réalité, autour de l'idée d'une vallée européenne et rhénane de l'IA avec des accords qui sont déjà posés, côté français avec les Hauts-de-France, côté européen avec la Sarre, le Bade-Wurtemberg, une partie de la Rhénanie-Palatinat, la Wallonie et la Suisse (Bâle).

Donc, nous réunirons ces personnalités le 26 juin au soir et nous ferons une présentation grand public – vous y êtes chaleureusement bienvenus – le 27 puisque nous avons la chance exceptionnelle d'avoir sur le territoire des chercheurs de haut rang qui ont besoin que nous travaillions autour d'eux pour développer les nouveaux usages de l'IA, donc ce que nous voulons pour notre territoire. Vous connaissez sans doute le réseau CLAIRE qui est porté par le DFKI et qui est lauréat d'un grand call européen, qui est reconnu comme un des meilleurs experts en matière d'IA. Il est situé dans cette bande rhénane et c'est une chance pour nous de faire un projet commun autour de cela.

Les enjeux que nous pourrions envisager : de faire travailler nos chercheurs ensemble, de veiller à ce que le monde économique soit bien préparé. C'est bien à la fois d'accompagner cette recherche fondamentale et de la transformer en recherche appliquée, c'est-à-dire en innovation. Le deuxième sujet, c'est celui des données. Comment, ensemble, pouvons-nous avoir des data centers sécurisant nos données parce que nous nous faisons confiance ? Un autre sujet est : comment amener des cas concrets aux entreprises ? Pour que nos PME, nos ETI puissent engager de l'IA qui soit respectueuse de leurs collaborateurs et qui leur permette de continuer de se développer à l'échelle européenne et mondiale.

Bien sûr, il faut former aux métiers de l'IA. Un exemple concret. Peut-être un jour aurez-vous l'occasion de visiter cette très belle entreprise qu'est ALSTOM, près d'ici. La Région Grand Est achète des coques de train pour l'instant à ALSTOM et on aurait souhaité qu'il devienne avec Siemens un grand leader européen. Peut-être pour la prochaine mandature européenne.

Aujourd'hui, les soudeurs, un métier traditionnel, travaillent avec leur combinaison, leur casque, leur arc à souder. Et ils ont un logiciel sur une tablette. Ils prennent des photos avec un logiciel sur leur smartphone ou leur tablette qui voit si les nœuds sont bien faits et vont résister aux grandes vitesses. Ces métiers, on a besoin de les former au métier de soudeur, mais aussi à la capacité de suivre leur métier. Cela permet de restaurer et de redonner encore plus de plus-value à ces métiers qui sont parfois un peu oubliés.

Je vous ai beaucoup parlé d'éthique et je crois que c'est cela qui fera le point commun de notre capacité à créer une vallée européenne de l'IA. Voilà globalement les grandes lignes.

Voyez la carte du Rhin supérieur aujourd'hui. Ce qui est très intéressant, c'est que les chercheurs ont déjà engagé leurs coopérations. Dans la santé, l'agriculture et la bio-économie ils sont extrêmement avancés. Il s'agit pour nos présidents d'exécutifs de dire à l'UE qui est en retard que la chance d'un territoire rhénan est de pouvoir porter un projet aussi fort et d'être peut-être le leader en Europe sur ces questions.

Donc, nous souhaitons confirmer à travers la résolution que vous avez bien voulu étudier, que nous sommes un territoire à potentiels. Nous ne sommes pas, aujourd'hui, en capacité de prendre des indicateurs, parce que l'IA est un champ tellement ouvert que personne ne saurait dire ce qu'il va devenir. Mais nous pouvons dire que nous serons, tous ensemble, vigilants à lui donner la bonne vocation pour que nos entreprises, nos concitoyens puissent bien vivre là où ils sont. C'est cela notre intérêt majeur. C'est effectivement l'enjeu de la résolution qui vous a été présentée, qui se base à la fois sur des coopérations existantes à travers EUCOR et nos universités, le pacte entre nos ingénieurs et nos établissements de recherche. Je sais qu'il y a un incubateur à Strasbourg qui travaille avec le KIT de Karlsruhe. C'est un exemple parmi d'autres. Nous avons beaucoup de chance d'avoir de nombreux talents qui travaillent ensemble.

J'espère avoir pu vous faire une présentation pas trop ardue. J'ai voulu éviter d'entrer dans les technologies pour savoir laquelle il faut utiliser à l'échelle européen : ce n'est pas notre débat. J'ai simplement voulu partager avec vous à la fois une préoccupation et des avancées significatives qui sont la bonne nouvelle d'une bonne approche de l'économie et du monde. Il ne faut pas en avoir peur ou, en tout cas, pas laisser l'IA aux mains des autres. Nous avons la capacité de prendre notre destin en main. Je vous remercie d'avoir bien voulu travailler sur cette résolution.

Mme GANTER :

Merci, Lilla, pour cette intervention très complète. Y a-t-il des interventions ?

M. KÖSSLER :

Vous terminez par la phrase : il ne faut pas en avoir peur. Or, c'est là, justement, notre problème. Nous devons expliquer ensemble à nos concitoyens ce qui les attend et ce, dans différents domaines. Il y a une étude de l'Université d'Oxford sur l'Amérique : 50% des emplois vont disparaître, – à cause de l'IA. L'institut du Travail de Nuremberg (IAG) a également procédé à un examen et dit que l'on ne perdra pas beaucoup d'emplois. Mais cela touchera quand même les gens.

Deuxièmement, nous avons un problème de société. Je citerai juste un terme, le « revenu de base sans condition ». Je le cite, mais je ne suis pas convaincu que ce soit la solution au problème.

Donc, nous allons avoir de gros problèmes sur le plan économique, sociétal et éthique. Nous devons prévenir nos concitoyens à temps et leur dire où va le voyage. Je suis content que nous soyons déjà décidés, en Europe, à prendre les choses en main. Nous sommes situés entre l'Amérique et la Chine qui ont plusieurs longueurs d'avance sur nous. L'Europa doit imposer ses normes à elle.

Je pourrais en dire encore long sur ce sujet, mais je reviens surtout sur la peur des gens dont il faut s'occuper. C'est la question de savoir *comment* nous voulons vivre sous la domination de l'IA dans les 20, 30, 40 années à venir.

Mme MERABET :

Merci. C'est un point que je n'ai pas abordé parce qu'il n'était pas inscrit dans la résolution. Je pense que nous avons raison en tant que responsables publics non pas d'être inquiets, mais extrêmement vigilants. Il est certain que l'IA va avoir des impacts sur l'emploi. Ce qui est certain, c'est que l'IA a un coût. Pardon de le dire ainsi : il est parfois plus intelligent d'assumer des coûts salariaux que d'investir dans l'IA, parce que les hommes continuent à coûter moins cher que certaines machines. C'est le premier point. Votre coiffeur ne sera pas impacté par l'IA. Par contre, votre comptable, lui, va perdre son job, parce que l'on n'aura plus besoin de comptables. Autre exemple. Si vous regardez des films d'époque, nous avons des sténographes, des standardistes etc. Du temps du cinéma noir et blanc, l'arrivée de la couleur et de la voix a fait que Charlie Chaplin, star absolue, est devenu un monde du passé. Le cinéma, pour autant, n'a-t-il pas continué à se développer et à nous faire rêver ? Si.

La question est donc : quel sera le monde d'après et le partage du capital, des revenus, des richesses ? Seront nous, responsables politiques, suffisamment engagés et aurons-nous pris les bonnes décisions ? Pour faire en sorte, non pas que les jeunes qui vont à l'école soient compatibles avec l'IA. Le sujet, ce sont ceux de 30, 40, 50, 60 ans, qui travaillent aujourd'hui. Serons-nous en capacité de les amener à *repenser* leur travail et à s'adapter à l'IA ? L'enjeu, je le partage avec vous et aussi le fait qu'il faille dire à nos concitoyens où nous allons. C'est pour cela que j'avais pris deux exemples concrets que chacun peut comprendre.

M. Martin HORN :

C'est ma première réunion aujourd'hui au sein de cette assemblée. Je suis très heureux d'y être présent. J'aurais deux remarques. Merci beaucoup pour cette présentation. Je trouve, d'une part, que lorsque nous parlons du numérique et de l'IA, nous discutons souvent de manière beaucoup trop abstraite.

- Le numérique et l'IA ne nous apporteront un progrès que s'ils apportent quelque chose aux gens, c'est-à-dire s'ils servent l'intérêt public et vont dans le sens du développement durable.
- L'IA dans le domaine de la santé ne nous apportera quelque chose que si au bout du compte les infirmiers et les infirmières peuvent dégager du temps en plus pour les patients.
- L'IA dans le domaine des mobilités ne nous apportera quelque chose que si elle vient étayer nos efforts pour un développement durable, donc si elle est bonne pour l'environnement ou si elle nous permet d'arriver de manière plus simple et plus rapide à destination.

Dans toute la discussion politique, les choses sont souvent tellement abstraites. Le numérique pour le numérique ne nous apporte rien du tout. Il faut qu'il nous apporte de clairs avantages que nous pouvons ensuite décanter et réaliser au quotidien.

Deuxièmement : précisément dans le domaine de l'IA, nos universités avec EUCOR sont relativement fortes. Nous disposons là, très concrètement, d'un grand avantage, à savoir que dans la région du Rhin supérieur et au Conseil Rhénan nous pouvons mettre en action et en application le savoir universitaire, scientifique en matière d'IA, de manière à obtenir des résultats de recherche concrets.

En tant que maire de la ville de Fribourg, je vais inviter en octobre de cette année les villes membres d'EUCOR et les directions des universités, mais aussi les maires à venir à Fribourg pour faire avancer ce domaine de la recherche dans le cadre d'EUCOR, car il recèle encore beaucoup de potentiel. C'est là justement qu'il y a de clairs effets de synergie dont il faut prendre avantage afin que le numérique et l'IA pris ensemble puissent bien mieux servir tout notre grand espace.

Mme GANTER :

Merci beaucoup, Monsieur le Maire, pour ce témoignage.

M. Frank MENTRUP :

Je voudrais vous remercier pour cet exposé excellent et très complet qui présente les choses d'une manière que je n'avais franchement pas encore eu l'occasion de voir. Je voudrais également souligner le fait qu'il ne s'agit pas seulement de gagner la course contre les USA et la Chine; en principe, cela ne nous dérangerait pas de conduire des voitures chinoises si cela ne faisait pas du tort à notre propre industrie automobile. Mais c'est qu'il ne s'agit pas seulement de progrès technique ! Au bout du compte, il s'agit aussi du fondement sur lequel reposent les données qui permettent de générer les algorithmes. Si je dois finalement m'acheter une base de données en passant par le système chinois et exploiter les algorithmes selon le score social de chaque individu, ce n'est pas le même algorithme qui va en ressortir et qui va piloter mon véhicule autonome que si je peux faire cela selon des critères fondés sur nos valeurs européennes.

C'est pourquoi, parallèlement au progrès technique, c'est aussi la question de savoir où les données sont collectées, où elles sont exploitées et la question de savoir si nous arriverons malgré tout à obtenir suffisamment de données correspondant à notre système de valeurs pour pouvoir seulement développer les algorithmes performants qui vont de pair. Il n'y a qu'en Europe que nous puissions accomplir cela. Ce sont des choses que nous ne voulons pas acheter aux USA ni en Chine, ni en Russie. C'est la raison pour laquelle cette alliance européenne est tellement importante. En ce sens, je vois en l'alliance franco-allemande une partie de cette alliance européenne – et c'est cela qui est expressément souligné dans la résolution.

Je voudrais vous remercier de ce que dans le document remis en séance pour cette résolution un nouveau point 5 a été pris à bord, ce qui fait que tout ce qui suit est décalé vers le bas, car il permet d'établir un lien direct avec le Traité d'Aix-la-Chapelle. On est frappé de voir que dans le Traité d'Aix-la-Chapelle, à côté de considérations très générales, l'on cite ce centre virtuel de l'IA. Je trouve qu'il est important que nous disions, ici, dans l'espace du Rhin supérieur, que nous savons qu'un tel centre doit voir le jour et que, bien sûr, nous voulons être de la partie. Je le dis parce que ce sujet menace en ce moment de souffrir d'une concurrence un peu étroite et

mesquine entre les régions. C'est un luxe que nous ne pouvons pas nous permettre, surtout pour un sujet d'une telle importance. Je vois que du côté de l'Allemagne fédérale on se focalise énormément sur le DFKI et surtout que le site de Sarrebruck est toujours cité en premier. Mais si l'on regarde tout ce qui est produit, sur le plan scientifique inclus, nous sommes bien en lice et en bonne position ici, dans l'espace du Rhin supérieur ; dans certains domaines de la recherche appliquée nous sommes même très en avance sur ce qui est publié par le DFKI.

C'est pourquoi il serait dommage et réducteur que le centre de gravité d'une collaboration franco-allemande se situe presque exclusivement au niveau du DFKI. Je salue donc expressément, Madame la Vice-Présidente, que vous ayez cité l'espace du Rhin supérieur comme un centre de compétences et surtout EUCOR, le réseau de coopération entre les universités, comme étant un acteur de taille et aussi le fait que vous allez le présenter prochainement, le 27 juin.

En ce moment, dans le Bade-Wurtemberg, nous vivons malheureusement les choses un peu autrement, en ce sens que l'on est tellement enthousiasmé d'avoir investi des sommes d'argent dans une institution Max Planck de la cyber-vallée de Stuttgart et de Tübingen, que l'on oublie tout le temps que, parallèlement à la recherche fondamentale qui y est faite, il faut aussi qu'il y ait de la recherche appliquée. C'est aussi la raison pour laquelle, en ce moment, le Bade-Wurtemberg n'est systématiquement pas présenté à sa juste valeur par le gouvernement du Land. C'est parce qu'on est trop occupé à vendre la cyber-vallée sur le plan international dans le monde entier. Donc, vous nous aidez, non seulement à Karlsruhe, mais dans tout l'espace du Rhin supérieur chaque fois qu'en tant que Région Grand Est vous pensez à emmener et à évoquer l'espace du Rhin supérieur. Sans cela, nous n'arriverons pas à intégrer l'ensemble des compétences dont nous disposons dans cette alliance non seulement franco-allemande, mais aussi européenne.

Dans ce contexte, je voudrais annoncer (mon collègue ayant déjà attiré l'attention sur sa manifestation) que, début octobre, une union fédérale des entreprises du domaine de l'IA tiendra un premier sommet franco-allemand de l'IA à Karlsruhe – auquel vous êtes tous chaleureusement invités – avec ce magnifique titre « *Artificial Intelligence meets Intelligence artificielle* ». L'allemand ne joue manifestement plus aucun rôle, mais il va falloir nous y habituer.

Une dernière remarque, non sans une pointe d'humour : je n'ai pas peur pour les comptables tant que le droit fiscal allemand restera ce qu'il est en continuant de se perfectionner. Mais je partage votre avis : nous avons déjà réussi d'autres processus de transformation. Quand je considère les générations bien moins nombreuses qui entrent maintenant dans la vie professionnelle et que je les compare avec les générations fournies qui vont la quitter au cours des dix prochaines années, je ne crois pas que ce soit avant une question de peur. C'est plutôt la question suivante : selon quel système de valeurs et par le biais de quels machines voulons-nous nous faire assister dans les 10 ou 20 ans à venir. Si l'Europe manque ce train ou manque de développer sa conception à elle, alors des machines remettront en question les valeurs qui sont si importantes pour nous et entre nous.

Mme MERABET :

Merci de vos interventions. On peut noter que nous sommes convergents à la fois pour dire à nos concitoyens en quoi l'IA va les concerner et en quoi elle va améliorer leur quotidien. Il nous faut préparer l'avenir de nos concitoyens avec l'impact sur l'emploi, c'est une évidence. Je rejoins le fait que ni le Grand Est, ni le Bade-Wurtemberg, ni la Sarre, ni la France seule, ni l'Allemagne seule ne peuvent remporter ni même entrer dans cette compétition avec d'autres.

Je salue cette coopération à l'échelle rhénane. Je pense que nous aurons la capacité d'aller dire ensemble à la Commission Européenne qu'il faut laisser à l'échelle de cette vallée européenne les premières expérimentations, j'allais dire les plus massives. Cela nous permettrait aussi d'engager les futures révolutions technologiques. Mais nous sommes aussi ce territoire qui invente le monde de demain qui sera impacté par l'IA. Je crois que nous avons la capacité de tenir un dialogue politique extrêmement fort et singulier à l'échelle des décideurs européens. Je salue le travail que vous avez voulu engager autour de cela. Je suis heureuse de ce que nous soyons convergents. Je vous souhaite une bonne séquence et vous remercie de m'avoir écoutée.

(Applaudissements)

Mme GANTER :

Par rapport à la résolution proposée, il me semble que beaucoup de choses ont été dites. Nous avons déjà pris en considération des observations qui nous sont parvenues. Il est bien dit au point 13 que cette résolution mandate maintenant les quatre commissions thématiques du CR pour accompagner la mise en œuvre de ses réflexions et travaux. Nous vous reparlerons donc certainement de ce sujet lors de nos prochaines séances.

Avez-vous des observations ? Non. Nous pouvons donc adopter la résolution. Je vous remercie beaucoup. Merci, Lilla.

6. Travaux et projets de résolutions des commissions

6.1. Commission Économie-Marché du travail-Santé

M. Theo KAUTZMANN :

Mesdames et Messieurs, je ferai un bref rapport pour la commission Économie-Marché du travail- Santé. M. BRODBECK n'est malheureusement plus à notre disposition comme président de commission. Je voudrais le remercier très chaleureusement pour son travail, car il a toujours su travailler des sujets intéressants et nous proposer des conférenciers remarquables que nous avons souvent « pressés comme des citrons » en comité restreint, en ce sens que nous avons pu recueillir beaucoup d'éléments pour notre travail personnel et les mettre en œuvre au bénéfice de nos travaux au sein du Conseil Rhénan.

M. BRODBECK a tenu la dernière réunion dans sa commune d'Arlesheim et nous avons eu une démonstration pratique du sujet traité : *Vers le futur proche avec l'IA - Aspects d'un monde révolutionnaire*. Nous nous sommes réunis sur un ancien site industriel et avons pu recevoir une information de première main de la part des investisseurs qui sont en train d'y construire pour de grandes multinationales un centre du numérique et de l'IA en investissant 450 M d'euros. J'ai été impressionné par la manière dont il avait organisé cela. De la même façon, il a su très bien travailler au cours des 10 années passées.

Nous n'avons pas préparé de résolution en la matière. Mais sinon, nos travaux ont toujours régulièrement porté leurs fruits sous forme de résolutions. Cette fois, ce n'est pas le cas. Mais je voudrais dire qu'au cours du dernier semestre, M. BRODBECK a créé encore d'autres possibilités d'information pour nous, entre autres dans un forum de santé trinational où nous pourrions à la fois participer et nous informer. Autre exemple dans le domaine du marché du travail : la direction de la société Novartis nous a informés de manière transfrontalière sur des change-

ments structurels au niveau de son personnel : il va falloir trouver de nouveaux emplois pour 1700 employés ou les rattacher à un plan social. J'étais présent sur place et je dois dire que c'est bien ainsi que j'imagine le travail pratique du Conseil Rhénan. C'était extrêmement intéressant de recevoir toutes ces informations comme aussi de pouvoir donner son avis sur la question de savoir comment nous pouvons utiliser ce travail pour la coopération transfrontalière. Il y a beaucoup de gens d'Alsace et du Sud du pays de Bade chez Novartis. Des centaines d'employés. Venus de toute la grande région de Bâle, il y avait là des gens durement touchés, dont certains dans leur propre famille.

Ce n'est donc pas comme si nous nous réunissions simplement plusieurs fois pour adopter ensuite une résolution, non, nous participons vraiment de manière concrète à des projets. Nous remercions vivement Peter BRODBECK pour cela !

Mme GANTER :

Merci pour ce retour.

6.2. Commission Agriculture-Environnement-Climat-Énergie

Résolution : « Assurer la protection de la nappe phréatique dans le fossé rhénan »

- Marie-France VALLAT, Conseillère départementale du Haut-Rhin

M. Daniel ADRIAN :

Je voudrais en préambule vous dire que, ce matin, le président de cette commission que je suis est ravi puisqu'elle s'appelle « Agriculture, Environnement, Climat et Énergie ». Or, je me rends compte que le point climat touche tout le monde, ce qui permet un travail en commun particulièrement efficace. Nous avons une réunion de commission le 13 mai dernier à Colmar (et je remercie les membres qui ont pu venir ce jour-là) avec des thèmes importants autour de l'agriculture, mais aussi un thème autour de la protection de notre nappe phréatique.

Les travaux sur l'agriculture et surtout, comment elle peut aider à la protection du climat : nous sommes dans le vif du sujet. Nous avons la présentation de M. Lukas KILCHER, directeur du Centre Ebenrain pour l'Agriculture et qui nous venait du canton de Bâle-Campagne. Et nous avons aussi quelque chose de très important et intéressant de M. Michael KRUMM qui est le chef du service Agriculture au Regierungspräsidium de Fribourg. Des présentations plus qu'importantes par rapport à ce qui nous attend demain et que nous avons vu tout à l'heure : plan-climat, réchauffement etc. Je crois que nous reviendrons là-dessus en décembre.

Aujourd'hui, la commission veut surtout parler de la protection de la nappe phréatique. Pour cela, nous avons fait appel en commission à notre collègue du Conseil départemental, Mme Marie-France VALLAT, adjointe au maire de Wittenheim, qui connaît bien le sujet de STOCAMINE. Je voudrais inviter Mme VALLAT à nous faire la présentation qu'elle nous avait faite ce jour-là. À la demande d'ailleurs de tous les membres – je regarde autour de moi, M. PIX, Mme SCHWARZ... – vous étiez intéressés par ce problème pas seulement franco-alsacien, puisque STOCAMINE touche notre nappe phréatique. C'est dans ce sens, Mesdames et Messieurs, que nous voulons vous proposer cela puis la résolution.

Mme GANTER :

Merci, Daniel. Tu as, je crois, oublié de dire que Mme VALLAT est aussi chercheuse au CNRS.

M. ADRIAN :

Je ne l'ai pas oublié, mais je voulais lui en laisser la primeur.

Mme Marie-France VALLAT :

Chercheur, mais à la retraite et pas du tout dans ce domaine qui est très particulier. Merci, Madame la Présidente, de m'accorder quelques minutes et à Daniel ADRIAN d'avoir proposé ce sujet dont nous avons vu qu'il n'est pas seulement alsacien et que vous partagez.

Je vais vous expliquer rapidement ce qu'est le bassin potassique. C'est en 1910 qu'a commencé l'extraction de la potasse dans le bassin situé au nord de Mulhouse. Environ 222 km² de concession ont été exploités pour une extraction de 567 M t de sel brut et de 140 M t de chlorure de potassium utilisé principalement comme engrais d'agriculture. Juste à la fin des années 90 alors que la fin de l'extraction approche, les galeries devenant de plus en plus fines, un plan de reconversion du bassin potassique est proposé avec une fermeture des mines de potasse pour fin 2004.

En 1989, un premier projet de stockage de déchets ultimes est proposé par la société STOCAMINE. Le 3 février 1997 l'autorisation est donnée. Il a fallu quasiment 6 ans pour permettre ce stockage souterrain de déchets ultimes), avec une condition de réversibilité qui était affichée, puisque c'est elle qui a permis aux élus alsaciens d'accepter ce stockage. Avec une durée maximale de 30 ans et une réversibilité signifiant que les déchets devaient être retirés. Définissant des conditions et des quantités de stockage maximal par an qui se faisait dans des profondeurs jusqu'à 600 m dans des bancs de sel gemme (NaCl), donc sous les galeries des mines de potasse.

Le 10 février 1999 a lieu la première réception des déchets et jusqu'en septembre 2002, ce sont plus de 42 000 t de déchets qui ont été stockés dont environ la moitié en classe 1 : plus de 70 000 colis, soit des fûts, soit des bigbags. Quels sont les déchets ultimes qui ont été stockés ? Principalement des sels de trempe, cyanurés ou neutres, des déchets arseniés, mercuriels et ce qu'on appelle des REFIO et REFIDI (résidus d'épuration des fumées d'incinération des déchets industriels ou des ordures ménagères). Avec, bien sûr, stockage de métaux lourds tels que le mercure, l'antimoine, le chrome.

Le 10 septembre 2002, un incendie se produit dans le bloc 15 où se trouvent près de 3 000 colis et, pour diverses raisons, il faut près de 2 mois pour l'éteindre. Cet incendie conduit à l'arrêt immédiat du stockage de déchets et à la fin anticipée de l'exploitation minière. Voilà l'histoire de ce site de déchets de stockage qui nous pose aujourd'hui problème.

Différentes études ont été menées depuis longtemps. Les élus se battent depuis longtemps pour que ces déchets soient sortis des galeries, parce qu'à terme ils vont polluer la nappe phréatique. Les dernières études du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) ont mobilisé des experts internationaux (d'ailleurs allemands et espagnols) et montré la faisabilité technique de ce déstockage.

Aujourd'hui, après déstockage des produits mercuriels qui avait été acté et réalisé, il reste près de 60 000 colis. Près de 2.300 t de déchets mercuriels ont été sortis des galeries, ce qui fait à peu près 24 t de mercure. Nous savons qu'il reste des produits polluants dans ces galeries. Néanmoins, le ministre de la transition écologique et solidaire a décidé de conserver l'option d'un confinement sur place. Depuis la décision prise en début d'année, il y a eu une réunion le

12 février 2019 sur interpellation de l'ensemble des élus à tous les niveaux. Ils sont tous favorables à ce déstockage. Cette réunion a permis d'assouplir légèrement la position du ministre, qui a lancé (mais je ne sais où elle en est) une étude à la fois technique et financière qui devrait permettre, parallèlement au confinement en particulier du bloc 15 qui pose problème en raison de l'incendie qui a eu lieu, de poursuivre un déstockage partiel. Mais cette étude devrait permettre de poursuivre un déstockage partiel des produits stockés dans les galeries de STOCA-MINE.

Quels sont les risques pour la nappe phréatique ? Les experts sont d'avis divergents, mais tous d'accord pour dire qu'à terme il se produira l'envolement des galeries et la pollution de la nappe phréatique. La discussion se place plutôt sur à la fois la quantité de produits polluants va passer dans la nappe et l'échéance à laquelle cela se produira. Néanmoins, une pollution inéluctable de la nappe phréatique sera transmise aux générations futures.

Vu le temps qui m'est donné, je vais passer assez vite sur le procédé de pollution de la nappe (Voir schéma de la phase 2 : « Expulsion de la saumure polluée vers la nappe phréatique »). Vous avez cette galerie qui a été creusée spécifiquement pour recevoir les déchets ultimes. Elle est placée en-dessous des couches de la mine de potasse. L'eau d'infiltration va envoyer ces galeries. Il va y avoir pollution de la nappe phréatique. L'effondrement des galeries, le comblement des vides va conduire à une pression exercée sur la couche de galeries envoyées et va ré-expulser, par le même chemin par lequel l'eau est arrivée, la pollution vers la nappe phréatique.

Qu'est-ce qui nous pousse à dire que la nappe phréatique va de toute façon être polluée ? Ce sont des données connues depuis 2003. Il y a d'ores et déjà une pollution par des chlorures. La zone orange montre que la pollution par les chlorures est réalisée et qu'elle s'étend bien au-delà du point initial. Qui est concerné ? L'Alsace, bien sûr. Mais ce petit schéma vous montre que la nappe phréatique ne s'arrête pas à la frontière, mais s'étend jusqu'en Allemagne. À terme, la pollution se fera bien sûr sur toute son étendue.

Quel sera le coût de déstockage de ces galeries ? Je dirais qu'à minima, confinement sans déstockage, on laisserait tout dans les galeries, on mettrait des bouchons en béton et on fermerait les puits : ce serait un coût de l'ordre de 90 millions d'euros. Des études et calculs réalisés ont montré que le déstockage total et le confinement qui, de toutes façons devra se faire, conduirait à des coûts de 390 ou 440 millions d'euros. Bien sûr, ce sont des sommes énormes qui sont en jeu. Néanmoins, il faut comparer cela à des coûts de dépollution nous avons déjà connu dans notre région. Je veux citer la dépollution réalisée par NOVARTIS à Huningue pour le lindane, du même ordre de grandeur, prise en charge par NOVARTIS. Et puis une pollution à Bonfol également par des produits chimiques. Un consortium d'entreprises suisses avait entrepris la dépollution du site pour pouvoir le réutiliser.

Où en sommes-nous ? Il y a eu différents recours. Les élus sont vraiment positionnés, parce que nous sommes conscients que cette dépollution se fera in fine. Les différents recours introduits pour l'instant par le Conseil départemental, le Conseil régional, l'association Alsace-Nature et la CLCV ainsi que par la commune de Wittenheim n'ont pas abouti pour l'instant. Les conclusions ont été rejetées. Mais la pression des élus se poursuit.

Je voudrais remercier la commission de Daniel ADRIAN et ses élus d'avoir voulu se saisir de ce sujet, un vrai sujet qui dépasse notre région alsacienne et qui a besoin d'être porté. Je vous

remercie d'avoir accepté de m'écouter, Madame la présidente, et de nous aider à faire avancer l'opinion sur cette question du déstockage de l'ensemble des produits qui se trouvent au fond de la mine. Je n'ai pas cité l'antimoine puisque c'est un produit dont j'ai entendu parler il n'y a pas longtemps ; il est extrêmement polluant. Il reste du mercure, de l'antimoine, des métaux lourds. Vu la difficulté d'avoir de l'eau pure et propre, je crois que c'est notre intérêt à tous de ne pas léguer à nos enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de pollution de cette nappe essentielle. Merci à tous d'avoir voulu vous saisir de cette question qui me concerne tout particulièrement dans le canton dans lequel je suis élue !

(Applaudissements)

Mme GANTER :

Merci, Madame, pour cet exposé. Y a-t-il des questions ? Non.

M. ADRIAN :

Merci, Marie-France. Nous avons compris à travers ta présentation à quel point tu tiens à défendre ce sujet, – qu'il faut défendre. Il y avait de l'émotion, de la conviction, mais aussi de la pugnacité dans tes paroles.

Je me permets maintenant de vous proposer cette résolution que vous avez. C'est en ceci que le Conseil Rhénan a aussi tout son sens et toute son importance : un pays peut en aider un autre ou, à travers les autres pays, nous, les élus alsaciens, nous voulons aller plus loin dans cette problématique.

Les points importants de notre résolution sont les deux derniers. Nous saluons bien sûr, la décision prise par le ministère de l'environnement. Mais surtout le dernier point :

8. prie le gouvernement français de prendre des mesures pour la protection de la nappe phréatique de protection de la nappe phréatique en procédant au retrait et au retraitement sûr des déchets qui se trouvent encore sur le site de STOCAMINE.

Cette résolution sera, bien sûr, envoyée aux différents ministères en France, en Allemagne, en Suisse et au parlement franco-allemand.

Mme VALLAT :

Pourrais-je vous demander que cette résolution soit également envoyée directement aux élus, qui vraiment apprécieront le soutien apporté par le CR. Bien sûr, vous êtes au Conseil régional, mais par ex. les Conseils départementaux et puis peut-être m2A (Mulhouse Alsace Agglomération). Merci beaucoup !

Mme GANTER :

C'est noté.

M. ADRIAN :

Aucun problème.

M. FREY :

Je voudrais simplement saisir cette occasion pour demander, dans la mesure où un représentant du ministère fédéral de l'Environnement est présent et qu'il trouvera peut-être cette résolu-

tion dans son courrier la semaine prochaine, s'il veut déjà nous en dire un mot. On pourrait estimer que comme tout cela se passe du côté français, il convient de s'abstenir. Je voudrais cependant savoir si une attitude plus différenciée est déjà en vue au niveau de notre ministère.

M. BAUMANN :

Merci beaucoup pour cette présentation impressionnante et préoccupante. J'ai parlé tout à l'heure de mesures d'adaptation au changement climatique dans le domaine de la gestion de l'eau. L'une des adaptations majeures réside en ce que nous devons protéger nos nappes phréatiques non seulement pour nous, mais aussi pour les générations à venir. La nappe phréatique du bassin du Rhin supérieur est l'une des plus importantes en Allemagne et en Europe centrale. C'est pourquoi il est extrêmement urgent de la protéger de manière transfrontalière. Je salue des mesures qui vont dans le sens de la protection de notre nappe phréatique. Donc, merci beaucoup de nous avoir préparé une résolution visant à protéger notre nappe phréatique.

M. ADRIAN :

Avant le vote de la résolution, je voudrais juste, en tant que président de la commission, rajouter et saluer les présentations faites aujourd'hui par MM. BAUMANN et PLATTNER, mais surtout les rassurer que c'est effectivement au Conseil Rhénan que se fait ce travail transfrontalier. Tout à l'heure, nous avons entendu par M. PLATTNER que souvent des choses s'arrêtent à la frontière. Mais non, ici il va plus loin.

Je reviens sur quelque chose de très récurrent. Nous, ici, au CR, nous n'avons pas assez de moyens ou bien nous ne communiquons pas assez sur tous les sujets que nous travaillons. Donc, chacun dans son coin (je regarde Fribourg et Karlsruhe) réinvente ; on en a le droit, là n'est pas le problème, mais il est important qu'il y ait aussi ce travail en commun. Il nous incombe l'obligation, à nous, de montrer de quelle manière et à quel degré nous nous occupons des préoccupations de nos citoyens. Nous ne le disons pas assez. Nous ne faisons pas assez de communication là-dessus.

(Quelques applaudissements)

Mme GANTER :

S'il n'y a plus d'observations sur la résolution, elle est adoptée et sera transmise à toutes les personnes proposées. Merci beaucoup.

Tu as raison, Daniel. Nous nous rendons compte ce matin que nous avons tellement de thématiques pour deux heures et que le temps est très court. Il y a beaucoup de sujets d'échanges, de débats, ce qui est bien la preuve que la coopération avance.

6.3 Commission Transport-Aménagement du territoire-Entraide en cas de catastrophe

Résolution : « Aménagement de liaisons de transport dans la zone transfrontalière franco-germano-suisse du Rhin supérieur »

Résolution : « Aménagement de liaisons de transport ferroviaires transfrontalières dans l'espace du Rhin supérieur »

M. Christoph SCHNAUDIGEL :

Nous nous sommes penchée encore une fois sur le sujet de la reconnaissance mutuelle des éco-vignettes dans la région du Rhin supérieur. Malheureusement, nous n'avons pas encore progressé. Jusqu'à présent, c'est sans succès que nous nous sommes adressés aux gouvernements responsables en la matière.

De la part du gouvernement français, nous n'avons eu aucune réponse. Le gouvernement du Bade-Wurtemberg nous a fait savoir que les exigences des deux pays étaient malheureusement trop divergentes. Nous avons pris ces déclarations négatives comme motif pour écrire à l'assemblée parlementaire franco-allemande. J'ai saisi de ce sujet en particulier son président, M. JUNG, député au Bundestag, car c'est certainement dans l'esprit du Traité d'Aix-la Chapelle de voir ce genre de problème transfrontalier être finalement entendu par des députés. Lors de notre prochaine réunion de commission, nous allons nous pencher sur la question et nous ne nous relâcherons pas de si tôt.

Nous vous avons présenté deux résolutions à la suite de discussions en partie très intensives.

Résolution : « Aménagement de liaisons de transport dans la zone transfrontalière franco-germano-suisse du Rhin supérieur »

C'est un peu la conséquence du fait que dans notre résolution du 3 décembre nous traitons surtout des transports entre l'Allemagne et la France. Nous avons repris les demandes principales pour les réitérer et nous traitons maintenant plus particulièrement des projets de l'espace frontalier avec la Suisse.

Cela concerne avant tout le raccordement de l'EuroAirport et l'importance de cet aéroport. Nous vous proposons un amendement qui est, je crois, propre à nous réjouir. Au point 7 il est encore écrit que nous appelons le Conseil national suisse à mettre les moyens de planification à disposition ; c'est désormais chose faite. Nous pouvons donc amender le texte et dire : « Nous saluons le fait que 100 M CHF vont être mis à disposition à l'avenir. » Nous serions un peu en droit de penser que cette bonne nouvelle est en rapport avec nos efforts, parce que nous n'avons cessé de cela en faisant des courriers aux autorités suisses.

Nous nous exprimons en faveur de la prolongation des quais à Olten. Elle est nécessaire au maintien des itinéraires de longue distance en provenance d'Allemagne à destination de Milan.

Nous nous sommes repenchés (il s'agit, là aussi, d'une demande des années passées) sur l'électrification de la ligne du haut-Rhin, mais l'élément nouveau est qu'il ne nous suffit pas qu'elle soit électrifiée. Il faut en même temps que ce tronçon soit réaménagé. Nous voulons également, bien sûr, que cela se fasse le plus tôt possible. En même temps, nous avons jugé bon de réitérer notre refus de voir des transports de matières dangereuses emprunter cette ligne.

Il y a ensuite toute une série de nouvelles demandes (points 17 à 21) concernant la construction du pont ferroviaire de Palmrain, l'examen d'un pont routier entre Neuenburg et Bâle. Dans l'agglomération de Bâle, l'aménagement de concepts de parkings de type Park & Pool et Park & Ride est recommandé. Enfin, nous demandons une fois de plus des mesures pour que les embouteillages de poids-lourds puissent cesser au passage des frontières.

Voilà pour cette première résolution très fournie et très détaillée. Voulez-vous passer au vote tout de suite ou entendre d'abord la deuxième ?

Mme GANTER :

Des commentaires, des observations ? Elle a été longuement travaillée et discutée. Il faut saluer le travail accompli. On peut l'approuver ? À l'unanimité. Je vous remercie.

Résolution : « Aménagement de liaisons de transport ferroviaires transfrontalières dans l'espace du Rhin supérieur ».

M. SCHNAUDIGEL :

Merci beaucoup. Je passe donc à la deuxième. C'est un sujet sur lequel nous nous sommes déjà penchés plus d'une fois. Maintenant, c'était à l'initiative de la CRS nous demandant de nous mobiliser en parallèle, la CRS et le Conseil Rhénan, en faveur de ces liaisons de transport transfrontalières et, surtout, pour obtenir bientôt un signal de la part des gouvernements nationaux pour l'inscription de ces liaisons dans le Réseau Transeuropéen des Transports (RTE-T), de manière à ce qu'un cofinancement européen puisse être assuré assez rapidement.

Avez-vous des amendements à cette résolution ? Il y avait une demande de la part de la délégation française. Notre commission ne voit absolument aucune objection à donner suite à cet amendement. Il ne fait que préciser notre demande. Ce qui est réjouissant, c'est que l'on a pu lire au moins dans la presse ce qui concerne Colmar - Vieux-Brisach. Le ministère allemand des Transports a abandonné son attitude de refus et donné son accord pour participer à la réalisation et à la vérification de cette liaison ferroviaire. Madame SCHÄFER, peut-être pourrez-vous en dire un peu plus tout à l'heure ; je l'ai simplement lu dans la presse en ce qui me concerne.

Pour ce qui est de la liaison Haguenau-Sarrebruck au nord, nous n'en sommes pas encore là. J'ai refait un courrier aux députés du Bundestag. Le maire, M. MENTRUP a également refait une tentative. Ensemble avec le ministère des Transports du Bade-Wurtemberg, nous sommes en train de parvenir à son inscription dans la liste RTE-T. Quand nous aurons adopté cette résolution, il serait bon que nous lancions des rappels. Bien sûr, le fait que le ministère fédéral des Transports ait cédé pour la zone au sud, nous aide. Nous pouvons alors plaider qu'il faut au moins accorder la même importance à la zone au nord. C'est un argument qui peut nous servir. En tout cas, pour ce qui est de Colmar - Vieux-Brisach, c'est au moins un petit pas en avant.

Nous avons à nouveau repris la question du virage d'Appenweier. Le souhait émane de l'Ortenau qui demande qu'en tout état de cause les planifications futures soient faites en concertation avec la commune concernée. Il est également très important que les capacités pour ces planifications soient mises à disposition le moment venu.

Nous nous sommes également repenchés sur le sujet de la LGV Rhin-Rhône. Et nous avons repris dans la résolution le sujet « Code 24 / Voies de dérivation » à la suite de l'accident du tunnel de Rastatt.

Nous demandons des mesures pour remédier aux basses eaux du Rhin afin que celui-ci reste navigable toute l'année ; c'était important pour la commission Environnement. Mais nous avons également pris ce motif pour revoir le sujet en profondeur avec des représentants des ports du

Rhin. Il nous ramène au changement climatique, qui avait porté de lourds préjudices à la navigation sur le Rhin l'année dernière.

Voilà pour notre commission. Les amendements sont indiqués. J'oubliais le point 4. Il s'agit d'une suggestion de la CRS, mais elle vient compléter tout le reste, que nous avons déjà adopté avec les résolutions précédentes. C'est pourquoi nous serions heureux si vous pouviez également donner votre accord à cette résolution. Merci beaucoup.

Mme GANTER :

Des questions ?

M. Werner SCHREINER :

De la manière dont le texte est présenté, c'est faux. On ne peut tout simplement pas laisser cela ainsi. Si vous regardez le paragraphe 3 :

« Le Conseil Rhénan prie les gouvernements nationaux de soutenir les demandes de la Région Grand Est, des Länder de la Rhénanie-Palatinat et du Bade-Wurtemberg, afin que les liaisons ferroviaires manquantes soit acceptées à Bruxelles. »

Là, il faut reformuler le texte. Il n'y a pas non plus de liaison qui soit menacée de fermeture comme le dit le texte ici. Donc, ce n'est, hélas, pas juste. Peut-être que quelque chose a été perdu au cours de la traduction vers l'allemand. « *Aménagement par fermeture* ». Il s'agit d'améliorer les infrastructures, donc du soutien des gouvernements nationaux et de l'UE apporté aux infrastructures, mais rien n'est menacé de fermeture. Cela rendrait absurde tout ce que nous avons accompli ces dernières semaines. Cela se trouve en haut de la page 2 dans le texte qui ma été distribué tout à l'heure.

Ensuite, je voudrais me permettre encore une petite remarque...

M. SCHNAUDIGEL :

Peut-être peut-on faire une remarque de principe à cet égard. Cette modification est le fait d'un souhait de la partie française qui est encore arrivé hier ou aujourd'hui. Je crois que nous sommes unis par une même cause tous les deux. Peut-être pouvons-nous régler cela après. Il y avait certainement aussi des erreurs de traduction. Je crois que ce n'est pas un gros problème.

Mme Evelyne ISINGER :

Merci Madame la Présidente. Merci Monsieur SCHNAUDIGEL. Permettez-moi de vous présenter, en tant que déléguée aux Transports transfrontaliers nouvellement désignée, l'enjeu par rapport à ces deux lignes que nous avons demandé à rajouter.

Comme vous le savez, il y a un enjeu primordial sur ces deux lignes, puisque la Région Grand Est en partenariat avec les trois Länder, la Sarre, la Rhénanie-Palatinat et le Bade-Wurtemberg, mène de manière conjointe et partenariale un projet historique et particulièrement ambitieux de renforcement des dessertes transfrontalières. Il s'agit de dessertes cadencées sans rupture de charge, donc sans commune mesure avec ce que nous avons pu connaître jusqu'à présent. C'est donc vraiment quelque chose qui nous tient particulièrement à cœur. Il est clair que ces lignes vont au-delà d'un intérêt national. C'est bien d'un intérêt transfrontalier qu'il est question.

Vous savez aussi qu'au niveau français, nous avons actuellement une modification législative sur les mobilités qui en cours. En prévision de la loi LOM (*Loi d'Orientation des Mobilités*), qui n'est pas encore parue, nous souhaitons mettre ces deux lignes dans la résolution pour que l'État continue de s'engager sur l'ensemble des dessertes ferroviaires qui sont appelées « dessertes à faible trafic ». Certes, aujourd'hui, sur ces lignes transfrontalières, nous avons un faible trafic, c'est incontestable, vu qu'elles ne sont ni directes, ni cadencées. Mais il est clair aussi qu'avec ce nouveau projet que nous menons d'ici 2024, donc un projet concret, l'offre de transport va être attrayante et que les dessertes vont connaître un trafic beaucoup plus important. Donc, il est important que le gouvernement français, en particulier, prenne conscience de ce projet transfrontalier ambitieux et qu'il maintienne son engagement sur ces réseaux ferrés, – qui sont de la propriété de l'État.

Donc, « *menacées de fermeture* », je rejoins totalement M. Werner SCHREINER, c'est une erreur de notre part. Elles ne sont pas menacées de fermeture. Simplement, il faut que l'État continue de s'engager sur ces lignes pour ne pas laisser la charge entièrement à la Région Grand Est.

Il faut, bien entendu aussi, que ces lignes soient soutenues par les fonds européens. Donc, ce sont vraiment des lignes stratégiques qui nous tiennent particulièrement à cœur et je vous remercie de bien vouloir en tenir compte.

Mme GANTER :

M. SCHREINER, voulez-vous rajouter quelque chose ?

M. SCHREINER :

J'ajouterais peut-être que nous allons convenir, à la fin de la séance, d'une formulation qui couvre tout ce que nous voulons ensemble et alors, cela devrait être en ordre.

Qu'on me permette encore une petite remarque. Le fait que le Bund ait bougé est dû à la ferme attitude des Länder qui sont entré en négociation le 21 mai avec le Bund sur ce qui est stipulé dans le Traité d'Aix-la-Chapelle. Nous avons une ligne de négociation qui n'était guère aimable vis-à-vis de l'État fédéral étant donné que celui-ci nous avait rétorqué que les Länder avaient assez d'argent et n'avaient qu'à tout faire eux-mêmes. Nous lui avons répondu : ce n'est pas conforme aux accords. Dans le sillage de cette réunion du 21 mai, le Bund a consenti à bouger encore une fois. Nous étions allé là-bas à trois et nous avions en face de nous dix bonhommes du ministère fédéral des Transports. Je suis très reconnaissant au Land de Bade-Wurtemberg et aussi à celui de la Sarre de ce que nous ayons pu leur expliquer de quoi il retourne vraiment.

M. SCHNAUDIGEL :

Donc, comme M. SCHREINER vient de le dire, nous réglerons la question de la formulation tout à l'heure. Dans la hâte, la formulation n'a probablement pas été ce qu'elle aurait dû être. Mais la cause est la même. C'est pourquoi, je suis persuadé que nous allons y arriver de toute façon.

Mme GANTER :

Merci beaucoup.

M. ADRIAN :

J'ai aussi un point dont on a débattu tout à l'heure, qui touche le paragraphe 18 où il faut faire attention dans la version française à la formulation...

Mme GANTER :

C'est la résolution que nous avons déjà approuvée.

M. ADRIAN :

Si on est d'accord, on peut revoir après, la position claire. Je regarde ma collègue élue, maire de Saint-Louis. Il nous était important, pour nous au Sud, de faciliter « *les liaisons entre les trois pays* » puisque tous les matins, nous sommes totalement engorgés.

Cela va dans le même sens Evelyne, d'attirer l'attention de l'État français à travers le SRAD-DET et à travers tout cela. Cher Monsieur SCHNAUDIGEL, si ce n'est pas inscrit correctement, cela ne sera jamais fait. C'est pour cela que nous insistons et que nous espérons trouver les bons termes pour que cela soit bien compris.

Mme GANTER :

Donc, on peut approuver cette deuxième résolution Transports avec les petites modifications dont le président de la commission vient de vous faire part. Merci beaucoup !

Il nous reste à examiner rapidement les quatre résolutions de la Commission Sport.

6.4. Commission Culture-Jeunesse-Formation-Sport

Résolution : « *Obstacles généraux aux événements sportifs transfrontaliers* »

Résolution : « *Création d'un fonds du sport dans la région du Rhin supérieur destiné aux projets à petit volume financier* »

Résolution : « *Les Jeux Olympiques de Paris en 2024* »

Résolution : « *Perfectionnement du Museums-PASS-Musées* »

M. Wolfgang SCHWARZ :

Ma commission Jeunesse, Éducation, Culture et Sport a beaucoup travaillé. Vous en voyez le résultat devant vous avec ces quatre résolutions. Si vous avez encore des questions après, je me tiens volontiers à votre disposition.

Nous vous avons présenté une résolution qui concerne les Jeux Olympiques de Paris en 2024. Le premier point ne devrait pas prêter à contestation : nous saluons tous la volonté de continuer de renforcer l'importance du sport dans les rencontres internationales.

Au point 2 il s'agit d'encourager des réflexions visant à inclure la région du Rhin supérieur au moment d'établir une liste. Il s'agit de dresser de manière transfrontalière une liste des endroits pouvant accueillir des sportifs en leur offrant des moyens d'entraînement, mais aussi des possibilités de réaliser des manifestations sportives.

Cela rejoint le point 3 qui va davantage dans le détail. La Région Grand Est avait souhaité que nous en fassions un point spécifique en évoquant les autorités et administrations sportives ainsi que les fédérations et organisations sportives afin qu'elles soient contactées de manière transfrontalière pour savoir dans quelle mesure on pourrait accueillir des délégations sportives étrangères dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques. Avez-vous des questions sur cette résolution ? Je n'en vois pas.

Je passe donc à la deuxième. Il s'agit d'une résolution sur le Museumspass-Musée qui en est à sa 20^{ième} année d'existence. Né à l'initiative de la Suisse. Nous voulons le faire mieux connaître. Mais il ne s'agit pas d'une extension géographique. Il doit bien rester dans l'espace du Rhin supérieur. Il s'agit de gagner encore davantage de musées. Deuxièmement, il s'agit de faire de la promotion en gagnant davantage de gens, surtout parmi les jeunes afin de les familiariser avec certaines offres artistiques et culturelles d'approche aisée. C'est donc là le contenu de cette résolution. Y a-t-il des questions, des suggestions de votre part ? Je n'en vois pas.

Les deux autres résolutions proviennent de la CRS. Nous sommes en contact étroit avec CRS et nous soutenons également certains de ses efforts. Dans le cas de la première de ces deux autres résolutions, il s'agit des obstacles généraux qui touchent les manifestations sportives transfrontalières. On ne cesse de constater que certaines exigences formelles de certains pays sont si rigides que des manifestations sportives ne peuvent même pas avoir lieu ou que des événements sportifs qui ont déjà fait leurs preuves comme la course de la Journée de la route des vins allemande de Bad Bergzabern à Wissembourg ou dans l'autre sens ont été annulées, parce qu'il était tout simplement impossible de satisfaire à certaines exigences formelles. Il s'agit donc d'essayer ensemble d'assouplir ces contraintes rigides. On devrait pour cela se référer au nouveau Conseil parlementaire et trouver de l'appui en lui. Il y a également une nouvelle réforme des sports qui est en cours en France, de sorte que l'on devrait pouvoir profiter d'un appui au sens d'allègements. Y a-t-il des questions de votre côté ? Ce n'est pas le cas.

J'en viens alors à la dernière résolution. Elle concerne la mise en place d'un fonds sportif dans la région du Rhin supérieur pour des projets de faible volume financier. Les fonds viendront de la Conférence du Rhin supérieur, mais en tant que Conseil Rhénan nous souhaitons, bien sûr, lui apporter notre appui pour montrer toute l'importance que nous attachons à un fonds sportif qui pourra faciliter certaines choses. Des questions à ce sujet ?

Je peux ensuite vous dire que nous allons également nous pencher sur l'IA en commission. Les premières suggestions ont déjà été faites. De notre collègue SCHNAUDIGEL nous avons repris le principe de tout remettre sur le métier et peut-être réussissons-nous cette fois dans l'échange d'éducatrices et d'éducatrices par-delà nos frontières pour les crèches de jour et les maternelles, en rapport avec une formation correspondante. J'en resterai là. Voilà en quoi consistera notre travail lors de notre réunion de septembre. Je vous remercie pour votre attention.

(Applaudissements)

Mme GANTER :

Merci pour ce sprint. Peut-on approuver les quatre résolutions en une seule fois ? Pas d'objection pour aucune des quatre ? Je vous en remercie. Nous arrivons au bout du travail des commissions, qui est dense et complet. Merci à ceux qui participent toute l'année à ces travaux.

Je vous propose encore deux rapides tours d'horizon. Madame la Regierungspräsidentin, si vous voulez bien nous dire quelques mots. Merci de votre présence aussi.

7. L'avenir de la coopération transfrontalière (Stratégie 2030 – INTERREG VI RMT)

Actualités de la Conférence du Rhin supérieur

- Bärbel SCHÄFER, Présidente du Regierungspräsidium de Fribourg

Mme Bärbel SCHÄFER :

Un grand merci pour la possibilité qui m'est donnée de vous faire un bref rapport. J'aimerais traiter de deux points. C'est devenu un exercice régulier que de vous donner un aperçu rapide sur INTERREG V, surtout maintenant que nous sommes en transition vers INTERREG VI. Mais je pourrai être relativement brève, avec vraiment une bonne nouvelle. Lorsque je vous avais fait mon rapport lors de votre dernière séance, je vous avais dit qu'il y avait certains domaines qui nous causaient encore quelque souci. Ces soucis se sont maintenant totalement envolés. Nous constatons une très bonne dynamique et nous pouvons dire sans trop craindre de nous tromper que nous allons pouvoir disposer – je vois mon collègue PFLIEGERSDOERFFER qui opine du chef – de tous les fonds qui nous seront affectés. Je le rappelle : en 2020 la présente période de programmation INTERREG s'achève et la suivante débute en 2021. C'est donc, pour commencer, une très bonne nouvelle, parce que nous avons de bons projets.

Dans le domaine de la mobilité, nous allons avoir un projet très important à l'ordre du jour. Il n'est pas encore décidé, mais les accords entre le Bade-Wurtemberg, la Rhénanie-Palatinat et la Région Grand Est sont déjà passés. Notre projet – que nous appelons REGIOLIS, Monsieur SCHREINER – consistera à passer un appel d'offres en commun pour des rames, afin de pouvoir faire passer la frontière à ces trains de manière confortable, sans rupture de charge au niveau des transports transfrontaliers de proximité. Les accords de coopération sont là. Les demandes sont faites et lors de notre prochaine réunion, je pense, nous allons décider de ce projet. Nous avons les moyens à notre disposition. Nous discuterons encore du volume, mais je pense que cela se présente bien.

Nous financerons également les études approfondies pour la ligne Colmar-Fribourg à partir de fonds INTERREG. Nous avons entendu la bonne nouvelle venue de Berlin. Mais je voudrais y ajouter encore une phrase. Monsieur SCHREINER a dit : Les Länder se sont battus. C'est juste. Mais les députés aussi. Nos députés ont vraiment fait un battage auprès du ministère des Transports. Je le dis parce que cela montre l'importance de cette commission transfrontalière du Traité d'Aix-la-Chapelle. Je veux attirer votre attention sur elle. Elle arrive presque sans se faire remarquer : il va y avoir une commission qui sera chargée de développer plus avant ces stratégies et ces projets transfrontalières. Tel que c'est prévu pour le moment, c'est, en fait, une combinaison idéale. Mais nous devons lutter pour que cela se produise bien ainsi. Le niveau pratique, c'est-à-dire les régions, y sont également représentées, donc nous serons aussi représentés. Naturellement, les ministères, tant du côté français que du côté allemand, seront représentés, mais aussi les députés siégeant dans cet organe. Nous devons vraiment insister que les choses restent en l'état. C'est en cela que réside le réel bénéfice de cette commission, en ce que nous réunissons l'exécutif et le législatif dans une même commission, ce qui est pour nous pratique quotidienne, mais qui ne l'est pas encore au niveau fédéral pour le transfrontalier. Cela nous permettra d'avoir une forte dynamique et de pouvoir aussi réaliser des projets qui sont motivés sur le plan politique.

Le virage que le ministère fédéral des Transports a pris dans un premier temps consiste à dire : Bon, mais nous sommes d'avis qu'il s'agit de projets régionaux. Or, si ces projets sont dans le Traité d'Aix-la-Chapelle, personne ne pourra prétendre que ce ne sont pas des projets nationaux. Ce sont alors des projets qui concernent deux États nationaux. Évidemment, cela a aussi des conséquences sur les futurs projets du Traité d'Aix-la-Chapelle.

Pour finir, c'est sur l'axe INTERREG V dans lequel nous servons les institutions transfrontalières et la coopération transfrontalière, que la demande pour le secrétariat du Conseil Rhéna

va passer. Un grand merci à vous, Madame GANTER ! À quelques mètres du but, comme c'est souvent le cas, des obstacles surgissent. Sans vous, nous n'y serions pas parvenus. Les derniers obstacles sont surmontés. Nous allons passer à une autre qualité du travail transfrontalier. Il y a une question qui est constamment revenue : cette résolution est-elle bien formulée, ne faut-il pas y changer quelque chose ? J'en attends beaucoup. Quand nos gens travailleront tous ensemble à Kehl dans notre Centre européen, y compris pour préparer la séance, les votes, je pense que nous y aurons tous à gagner. Je me réjouis beaucoup dans cette perspective.

Nous continuerons avec INTERREG VI. Le 11 septembre, nous allons tenir une réunion exceptionnelle dans laquelle nous aurons une discussion stratégique sur les objectifs essentiels du programme opérationnel. Ce qui est très bien pour nous : le collègue en charge auprès de la Commission Européenne (DG Regio) nous a envoyé son *Border Orientation Paper*. Pour la prochaine période de programmation, chaque région recevra plus ou moins une stratégie à suivre, une analyse SWAT, pour ainsi dire un cahier de devoirs. Nous en avons discuté intensément et je dois dire que cela nous convient à merveille. Cela ne nous gênera pas dans ce que nous avons prévu de faire de toute façon, au contraire, cela nous aide.

Peut-être encore une petite remarque, Monsieur SCHÄFER. Il va y avoir un petit domaine dans les sciences où la Commission veut accentuer davantage la plus-value transfrontalière en disant que nous ne devons travailler sur le plan scientifique que là où il y a des centres de compétences. Mais nous en reparlerons encore.

Mais je voudrais encore, à cet endroit, souligner quelque chose que M. MENTRUP a dit tout à l'heure. Nous parlons beaucoup d'IA, de changement climatique. Il est clair que ce sont des sujets que nous devons aborder de manière transfrontalière. Mais ensuite, dans tous les organes où nous siégeons, où vous siégez, nous devons mettre cette région du Rhin supérieur au centre des débats. Car le message n'est pas encore passé partout. En théorie, certes, mais nous oublions de le mettre en pratique : « Nous sommes ici une région métropolitaine, une région forte », comme la région de Stuttgart Rhin-Neckar ou bien d'autres. Nous ne nous servons pas encore assez de cette force. Il va nous falloir ouvrir nos antennes toutes grandes.

Ce sera ma transition vers la stratégie 2030 de la RMT. En fait, nous avons terminé. En mai, nous avons une grande réunion à Bâle, au cours de laquelle nous avons fixé les contenus. Nous en sommes maintenant aux formulations finales. Nous avons eu une large participation et, en fait, tous les représentants de cet espace transfrontalier étaient, par étapes successives, à la table des négociations. Au niveau opérationnel, tous les piliers de la RMT, les porte-parole, les coordonnateurs de la RMT. Le Conseil Rhénan était très bien représenté ainsi que La CRS, les Eurodistricts et le réseau des villes. Les résultats auxquels nous sommes parvenus au cours de différentes consultations citoyennes ont été intégrés dans cet ensemble. Le 5 juillet, nous avons l'intention de porter la stratégie de la RMT dans la CRS pour qu'elle y soit soutenue.

À cet endroit, je voudrais vous demander, de permettre à la stratégie de la RMT (elle vous serait, bien entendu, mise à disposition) de prendre un peu de place dans votre prochaine séance au Conseil Rhénan et peut-être pourriez-vous la soutenir aussi. Je crois que c'est important. Vous y avez contribué. Ce serait un beau signal que de prendre une résolution correspondante. Mais on ne pourra vous demander cela que lorsque le texte sera définitivement formulé. Il y a onze objectifs stratégiques. Mais nous voulons les décomposer, les rendre opérationnels. Nous avons déjà formulé concrètement ces objectifs et les avons précisés. Nous avons déjà étayé cette stratégie de projets qui se dessinent pour nous, ou qui sont dans les tuyaux..

Bien entendu, des sujets tels que la protection du climat, le changement climatique vont être essentiels. Nous avons également des projets-phares en matière de mobilité et pour le changement climatique ainsi que pour l'économie. Le processus d'avenir Fessenheim en fait partie. Mais permettez-moi à cet endroit de le répéter : nous parlons de projets-phares, nous voulons faire du Rhin supérieur une région-modèle, pour combattre le changement climatique. Mais pour ce qui est de nos principaux objectifs concrets, comme l'IA dans le domaine des sciences et de la recherche, nous devons être encore bien plus concrets à l'avenir. Il faudra pour cela que nous comprenions davantage que le *European Campus* est un noyau central qui, avec le KIT, avec Strasbourg, avec Fribourg, avec Bâle nous permet d'avoir des compétences incroyables. Mon impression est qu'au niveau des gouvernements nationaux, des Länder fédéraux, mais aussi de la France et de la Suisse, cela n'est pas encore suffisamment intégré. Car, par exemple, notre université de Fribourg est encore simplement vue comme université de Fribourg et comparée à une université de Stuttgart ou d'Ulm. La puissance ramassée que nous avons avec le *European Campus* n'a pas encore fait son chemin dans les esprits ni dans la discussion comme il le faudrait.

Le domaine de la santé constituera un autre point fort. Il est clair que les gens attendent de nous qu'ils puissent avoir accès aux soins de manière bien plus simple et bien meilleure. Là, nous avons encore beaucoup de marge.

Je ne m'étendrai pas sur le sujet de la mobilité. D'une part, j'en laisse le soin à M. SCHREINER tout à l'heure. D'autre part, c'est un sujet dont nous pourrons parler lors de notre prochaine réunion, sachant que bon nombre de projets concrets sont déjà contenus dans vos résolutions. Notre objectif, c'est le 5 juillet, date à laquelle le projet ira à la CRS. Puis, à l'automne, nous avons l'intention de faire une sorte de présentation officielle, de cérémonie de signature, nous verrons encore. Ce n'est pas encore défini dans les détails.

Je crois que cette stratégie nous permet de montrer une fois de plus à quel point il est important de coopérer étroitement, tous ensemble, à tous les niveaux. Lors du développement de la stratégie, cela a déjà fonctionné. Si nous veillons maintenant à devenir encore plus concrets, à distribuer des tâches et des missions, nous serons, je pense sur le bon chemin. Je vais m'arrêter là pour le moment. Si vous avez des questions, j'y répondrai volontiers.

(Applaudissements)

M. Matthias ACKERMANN :

Je viens du Landkreis Südliche Weinstraße. Très brièvement. Ce qui m'importe, ce sont les petits projets INTERREG. J'aurais une grande demande à votre rencontre, c'est que vous puissiez vous faire le porte-parole de la question des obstacles administratifs. J'en ai moi-même l'expérience en tant que participant d'un tel projet. Pour ceux qui en sont les organisateurs, c'est plutôt un empêchement de tourner en rond, pour ne pas dire autre chose. En fait, les obstacles bureaucratiques, les exigences en termes de documentation sont si élevés que ceux qui pourraient faire l'objet de tels projets sont en général complètement surmenés.

J'en avais déjà touché un mot à notre vice-président, M. FREY, qui avait abordé le sujet dans une réunion précédente. Si les dernières élections européennes ont montré quelque chose, c'est bien la nécessité de véhiculer l'idée européenne de bas en haut, depuis le terrain. C'est vraiment la chose la plus importante.

L'instrument en soi, dans le cadre des petits projets est proprement optimal. Simplement, tel qu'il est prescrit dans le détail, nous ne ferons sortir personne de derrière les fagots. Il faut réellement que cela change, sinon c'est un instrument dont on ne fera plus usage à l'avenir. C'est un sujet qui me tient vraiment à cœur. Merci !

Mme SCHÄFER :

Je vous remercie pour cette remarque. Nous sommes au courant. Naturellement, les choses deviendront vraiment plus faciles quand nous pourrons avoir des fonds pour les petits projets, comme c'est le cas dans d'autres contextes d'aide, dont le financement ne provient pas de l'Union Européenne. Mme DAMANN le sait. Où les participants décident, à un moment donné, de se mettre ensemble. Chacun mettant, que sais-je, 10 ou 20 000 euros dans la corbeille commune pour financer des petits projets sans aucune réglementation européenne. C'est le premier cas de figure.

Dans le deuxième cas de figure, nous ferions bien d'utiliser ces petits projets parce que pour la Commission Européenne la cohésion de la société civile dans les régions transfrontalières est un objectif de toute importance. Je pense que nous sommes déjà parvenus à quelque chose ; nous avons au cours de la période de programmation actuelle un projet qui fait que les Eurodistricts se chargent pratiquement du dépôt du dossier de candidature. Quelqu'un qui a un petit projet va voir l'Eurodistrict dont il relève, celui-ci l'assiste de façon conséquente et les formalités administratives sont effectuées par une l'autorité de gestion. Je crois que c'est déjà un pas en avant. Il y aura beaucoup plus de possibilités de forfaits c'est-à-dire qu'il n'y aura plus obligation de justifier tous les coûts dans le détail.

Cela m'amène à un dernier point auquel nous devons prêter attention si nous voulons vraiment toucher les gens dans leur quotidien. Nous parlions tout à l'heure de l'IA, Madame MERABET. Nous parlions du climat, disant que les cartes s'arrêtent toujours aux frontières. Bien entendu, le numérique aussi s'arrête souvent aux frontières. Les portails en ligne qui ont vocation de rassembler les gens ne sont pas toujours si conviviaux que cela. D'ailleurs, ce sera l'un des objectifs principaux de notre stratégie avec le slogan « One shop only » signifiant que les gens pourront avoir un seul point de chute sur Internet et non pas ici un portail allemand, là-bas un portail français. Dans le domaine du numérique aussi, nous pouvons encore faire un grand pas en avant. Pour ces projets de rencontre entre citoyens, il y aurait encore des choses à simplifier.

M. Frédéric PFLIEGERSDOERFFER :

Je voudrais encore davantage contextualiser les propos de Mme la Présidente en disant que le BOP (*Border Orientation Paper*) insiste d'abord sur le fait que notre région est extrêmement bien visualisée par la Commission Européenne puisqu'elle parle d'exemplarité en ce qui concerne le travail dans le Rhin supérieur ; l'idée d'être un modèle pour le reste de la construction européenne revient fréquemment.

Précisément sur la problématique des petits projets (je m'inscris totalement dans les propos de Mme SCHÄFER), au prochain Comité de suivi, dans les prochains jours, nous allons doubler les fonds que nous souhaitons allouer aux micro-projets. Mais, en plus, la volonté de la Commission Européenne pour la programmation 2020-2027 serait d'y attribuer des fonds jusqu'à dix fois supérieur à ce que, jusqu'à présent, nous avons consacré à cette problématique.

Elle envisage aussi que les montants minimaux soient baissés, mais cela ne sera possible – et vous avez raison de le dire – que si on allège l'ensemble des contraintes et des contrôles effectués par l'Autorité de gestion, mais d'abord par la Commission Européenne. Une des pistes,

que nous soutenons quelles que soient les autorités, consiste à confier précisément une partie de ces fonds aux Eurodistricts qui pourraient avoir des compétences supplémentaires. Il y a un acronyme, le ITI, qui permet d'exercer encore davantage de responsabilité par rapport à cela. C'est un dossier qui reste ouvert, mais au bénéfice des porteurs de projets et de l'allègement de leurs démarches. De toute évidence, le document qui nous est parvenu et qui doit encore faire l'objet d'échanges, fait une part extrêmement belle et importante à l'ensemble des investissements liés aux infrastructures et au matériel ferroviaire et roulant.

Mme SCHÄFER :

Une proposition, très rapidement. Nous avons traduit ce *Border Orientation Paper*. Je crois que le texte existe en anglais, en français et en allemand. Peut-être serait-il possible de le diffuser. Il est vraiment bien. Il contient des perspectives, des conseils. C'est aussi un document dynamique, à savoir que tout ce qui y est écrit n'a pas besoin d'être vécu tel quel. Nous sommes en échange constant avec la Commission. Mais c'est aussi une belle appréciation et une reconnaissance de tout le travail que nous avons accompli, tous ensemble, dans la région du Rhin supérieur. Pour nous qui nous sommes si souvent posé la question des structures (en avons-nous assez, avons-nous les bonnes), je crois que ce retour d'information de la part de la Commission, dont le regard embrasse toute l'Europe, nous permet tout de même d'être un peu rassurés et de nous dire que nous devons être sur le bon chemin.

M. PFLIEGERSDOERFFER :

Je suis tout à fait favorable au fait qu'il soit transmis, mais il faut être extrêmement attentif à ce qu'a dit Mme la Présidente. La Commission l'est tout autant. C'est un document qui a vocation à être modifié, enrichi dans le dialogue. Lors d'une réunion il y a quelques heures, nous l'avons déjà fortement enrichi, notamment par rapport à des choses qui ont été dites ce matin, puisque nous y avons ajouté des éléments sur la nappe phréatique et le réchauffement climatique. Il ne faut pas se méprendre : c'est vraiment un document de travail. En France, on emploie même le terme de document martyr. S'il est diffusé, il ne faut pas que cela suscite des réactions à l'endroit de son auteur, mais plutôt à l'endroit de ceux qui, comme nous, qui sommes chargés de défendre notre point de vue.

Mme GANTER :

Nous n'avons pas encore la version française, mais elle arrivera la semaine prochaine. Merci beaucoup, Madame la Présidente, pour ces paroles.

8. Actualités sur le travail de la Conférence du Rhin supérieur

Actualités de la Conférence du Rhin supérieur

- Werner SCHREINER, Vice-Président de la Conférence du Rhin supérieur

M. SCHREINER :

Merci pour l'invitation de ce jour. Je suis chargé de vous transmettre les salutations de notre Regierungspräsidentin, Mme ACKERMANN, depuis Bâle, qui ne peut malheureusement être parmi nous. Je voudrais revenir sur deux choses qui viennent d'être discutées à l'instant. Tout d'abord, le fait que nous soyons bien positionnés. Cela vaut en particulier dans la mesure où nous sommes allés ensemble à la Commission Européenne. Nous avons défini les sujets essentiels, nous, c'est-à-dire la Suisse, l'Allemagne, la France. Chacun a défendu un projet au nom de tous. Cela a fait une très bonne impression. Tant sur le plan technique que politique, nous étions très bien préparés. De ce fait, nous avons pu avancer d'un grand pas ce jour-là.

En ce qui concerne les dossiers de candidature INTERREG, il faut aussi voir d'où vient ce système de contrôles. Quand les contrôles sont particulièrement sévères, c'est toujours qu'il y a eu des abus, comme on dit, auparavant. Ce système est très lourd. Grâce à l'aide de PAMINA, je dois avoir entretemps quelque chose comme un niveau de troisième cycle INTERREG, parce que je l'ai déjà fait plusieurs fois. C'est effectivement un travail de suivi très intensif.

La procédure d'adoption pour tous les documents a duré un peu plus longtemps cette fois-ci. Peut-être y arriverons-nous ensemble. Je voudrais le dire d'emblée : peut-être arriverons-nous à nous faire parvenir les résolutions et tous les documents un peu plus tôt de manière à pouvoir les travailler encore un peu mieux, ce qui nous éviterait de souffrir en séance.

Le Traité d'Aix-la-Chapelle représente tout de même un travail supplémentaire considérable pour nous, parce que nous sommes convaincus que nous pouvons en faire quelque chose de bon. Mme SCHÄFER vient de vous faire état de l'approche du ministère fédéral des Transports et de l'infrastructure numérique. Madame SCHÄFER, si vous aviez été présente lors de la réunion à Bonn, vous vous seriez crue sur une autre planète. Si vous aviez vu comme le ministère des Affaires étrangères et le ministère des Transports se disputaient pour savoir qui, en dernier lieu, avait compétence pour le Traité et comme ils ne voulaient rien céder, prétendant que les Länder avaient tout ! C'étaient là leurs déclarations et pour un peu, nous allions tourner la page. J'ai dit, si nous rentrons maintenant chez nous, les Länder vont économiser de l'argent. Maintenant, nous nous sommes accordés sur une réunion fin juin.

Pour la fin de l'année, la délégation suisse a pris la présidence : « *Forger ensemble le présent et l'avenir* » est le thème principal. Il s'agit avant tout de déterminer comment les jeunes générations considèrent le travail dans la région du Rhin supérieur. Ils seront approchés au moyen d'une enquête dans un contexte trinational. Environ mille jeunes adultes entre 19 et 29 ans, un tiers respectivement d'Allemagne, de France et de Suisse seront interrogés afin de connaître leurs attentes et leurs idées sur le travail dans l'espace du Rhin supérieur. Le système de diffusion est très au point. Nous en avons longuement discuté lors de la réunion de notre bureau.

Autre sujet important pour nous, la protection de l'environnement. Un congrès Climat et Énergie se tiendra à cet égard le 17 octobre. Juste une petite anecdote. J'étais hier dans le département de la Meurthe-et-Moselle. Des élèves du primaire de Belgique, de France, du Luxembourg et d'Allemagne ont mis sur pied un projet formidable pour la protection du climat. Bien que ne parlant pas tous la langue du voisin, ils ont travaillé ensemble de façon magnifique. Le premier jour plutôt en groupes nationaux et à la fin en étant très mélangés, ils ont présenté leur projet de façon unie. Ce serait un bon exemple à suivre.

Revenons au Rhin supérieur. Dans le cadre de la Nuit des musées, nous avons fait une première approche dans le but de créer de nouvelles possibilités d'échange dans le domaine culturel. L'anniversaire des 20 ans du Pass musées-Museumspass doit permettre de poursuivre cet accompagnement.

Économie et travail. Les freins à la compétition, le manque de personnels spécialisés dans le domaine des soins et le suivi de nos projets de santé dans la région de TRISAN sont en route. Les obstacles transfrontaliers. Je pars de l'idée que certains collègues d'Allemagne, comme moi, sont ici de manière illégale ou, en tout cas, sans être équipés correctement. C'est que nous n'avons pas notre attestation A1 sur nous. C'est le titre qu'il faut avoir si on se rend dans le pays voisin, afin de prouver que l'on est assuré social. Pas plus tard qu'avant-hier, on me l'a

fait remarquer parce que je me rends à Bruxelles pour des affaires concernant notre ville. Donc, c'est tout un programme d'occupation, surtout quand je pense à tous ces services dans l'administration publique qui auront cela comme charge supplémentaire à l'avenir. Le problème se pose surtout pour les professions libérales. Dans le cas des professions non-libérales, je peux encore comprendre qu'on veuille empêcher les gens d'enfreindre le salaire minimal, puisque c'est le but derrière tout cela.

La promotion du multilinguisme est un autre sujet d'importance pour nos collègues suisses. Nous travaillons également dans le domaine de l'aménagement du territoire et dans celui de l'observation statistique de l'espace. Dans le cadre de ma présidence l'année dernière comme aussi aujourd'hui, nous avons parlé de tout ce que nous avons pu mettre en route ensemble en faveur de la coopération dans l'espace du Rhin supérieur. Nous vous prions absolument de faire parvenir la résolution, que vous avez adoptée, à notre cher ministère des Transports qui doit tout simplement savoir ce que l'on pense hors de ses murs. En sa qualité de présidente de la CRS, Mme ACKERMANN a déjà fait un courrier pour tenter de faire inscrire les liaisons que nous avons citées dans le programme européen.

Sur les terrains sportifs et dans le domaine du sport, nous coopérons bien ensemble. Il s'agit de reprendre, ce que le député SCHWARZ a dit. Les obstacles auxquels se heurte le sport transfrontalier, nous devons tout simplement les supprimer. Il est inadmissible que nous ne puissions réaliser le marathon sur le plan transfrontalier pour la seule raison que quelqu'un n'a pas l'attestation médicale qu'il faut, par ce qu'il ne peut pas s'inscrire à travers les associations. C'est tout simplement un fardeau bureaucratique dont nous n'avons pas besoin. Nous aurons ce sujet à l'ordre du jour de notre prochaine réunion du 5 juillet à Muttenz et le traiterons.

La CRS contribue au secrétariat commun à raison de presque 35 000 euros à partir du fonds de coopération. C'est une décision que nous avons prise. Il s'agit bien (on m'a prié de le préciser) d'un financement initial pour ce projet prévu sous INTERREG. Ensuite, il vous faudra réfléchir comment trouver le financement ultérieur. Le bureau sera installé dans la villa Rehfus à Kehl et j'espère que nous pourrons en voir découler une coopération améliorée. Je pars de l'idée que la coopération projetée sur nos projets de la région du Rhin supérieur nous fera avancer, afin que nos concitoyens puissent retirer un maximum d'avantages de tous ces efforts communs, y compris financiers. Merci de votre attention !

(Applaudissements)

Mme GANTER :

Des questions ? Sinon, merci beaucoup, M. SCHREINER. Je voudrais repasser la parole à M. SCHWARZ qui souhaite mettre une personne à l'honneur.

9. Divers

M. SCHWARZ :

Il s'agit de quelque chose de très important pour moi. Vous savez tous que le Conseil Rhénan existe depuis 1997, donc depuis 22 ans, avec toutes ses commissions. Il y a quelqu'un qui a toujours travaillé à l'arrière-plan tout en réalisant un travail de grande valeur. Il est parmi nous aujourd'hui et c'est sa dernière séance. Je veux parler d'un membre de l'administration du Land de Rhénanie-Palatinat, à savoir de Hubert BEERES qui est assis derrière moi et qui fait maintenant de grands yeux parce qu'il ne s'y attendait pas. Il ne s'attend pas à ce que je lui rende maintenant un hommage public pour ces 22 années au cours desquelles il a fourni un accom-

pagnement exceptionnel, préparant les travaux des commissions et les assistant. Je lui présente nos chaleureux remerciements.

Il a bien encore une réunion de commission en septembre, mais en plénière c'est la dernière fois. Je voudrais simplement saisir l'occasion pour lui dire en mon nom personnel, et peut-être en votre nom à tous, un grand merci pour son travail.

(Applaudissements)

M. Hubert BEERES :

Merci beaucoup !

Mme GANTER :

Merci beaucoup. Très bonne retraite !

M. von WARTBURG :

La délégation suisse a été approchée par la délégation allemande qui lui a demandé de bien vouloir examiner si, pour la prochaine présidence, qui devrait normalement passer de Mme GANTER à la Suisse, nous serions disposés à intervertir notre tour. Nous en avons discuté au sein de notre délégation et sommes tout à fait prêts à donner notre accord. La raison est qu'il y aura en 2021 des élections au Bade-Wurtemberg et que donc, cela ne conviendrait guère. Nous aurons aussi des élections, mais seulement en 2021. De ce fait, cette inversion paraît idéale. Il y avait déjà eu, autrefois, une telle inversion. En fait, c'est un retour au passé, à l'ancien rythme.

Mme GANTER :

Merci pour cette information. Il ne me reste plus qu'à vous rappeler notre prochaine séance plénière le 20 décembre 2019. Nous essaierons de condenser. Le sujet de notre coopération transfrontalière est si important que nous avons pris un peu plus de temps que prévu. Mais le buffet est toujours là et je vous invite à le rejoindre dans la salle à côté. Merci à tous pour votre participation !

Fin de la séance